

juin 1986



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

Étude de potentiel archéologique

**Prolongement de la route 138 entre
Baie Johan-Beetz et la Rivière Pashashibou**

Jean Dumont
Consultant en archéologie

RAPPORT FINAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

PROLONGEMENT DE LA ROUTE 138
ENTRE BAIE JOHAN-BEETZ ET LA RIVIÈRE PASHASHIBOU

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

JEAN DUMONT
Consultant en archéologie

Juin 1986

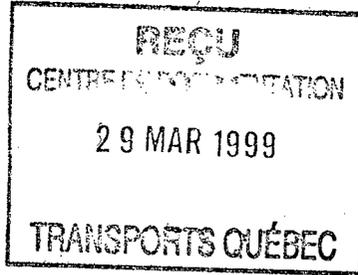
532659

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

ROUTE 138

BAIE JOHAN-BEETZ A LA RIVIÈRE PASHASHIBOU



RAPPORT PRÉSENTÉ AU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE LA PLANIFICATION ROUTIÈRE
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PAR
JEAN DUMONT
CONSULTANT EN ARCHÉOLOGIE

Juin 1986

CANQ
TR
GE
PR
184

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	1
LISTE DES FIGURES	3
REMERCIEMENTS	4
ÉQUIPE DE TRAVAIL	5
1 INTRODUCTION	6
2 MANDAT	7
3 MÉTHODOLOGIE	8
3.1 Cadre théorique	8
3.2 Méthodes	9
3.2.1 Cueillette des données	9
3.2.2 Les zones de potentiel archéologique	10
4 AIRE D'ÉTUDE	11
4.1 Localisation	11
4.2 Géologie	11

4.3	Physiographie	13
4.4	Hydrographie	13
4.5	Formations meubles	14
4.6	Milieu biophysique	14
4.6.1	Climat actuel	14
4.6.2	Flore	16
4.6.3	Faune	16
4.6.3.1	Mammifères terrestres	18
4.6.3.2	Mammifères marins	22
4.6.3.3	Faune avienne	22
4.6.3.4	Faune piscicole	24
4.7	Historique post-glaciaire	26
4.7.1	Le maximum glaciaire	26
4.7.2	La déglaciation	26
4.7.3	La mer de Goldthwait	27
4.7.4	La paléophytogéographie	28
5	HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE	29
5.1	Période préhistorique	29
5.2	Période historique et contemporaine	34
5.2.1	Les Amérindiens	34
5.2.2	Les Inuits	37
5.2.3	Les Euro-qubécois et leurs prédéces- seurs	38
5.2.3.1	Période d'exploitation non- sédentaire (1500-1661)	38
5.2.3.2	Période d'exploitation sédentaire (1661-1850)	41
5.2.3.3	Le peuplement permanent (1850-1872)	42
5.2.3.4	L'établissement des villages et des postes de pêche sur le littoral entre Havre Saint-Pierre et la rivière Nabisipi	44

6	L'EXPLOITATION DES RESSOURCES	47
6.1	Les Montagnais à la période de contact	47
6.2	Les Montagnais pendant la période de traite des fourrures	51
6.3	Les Montagnais sédentaires	53
6.4	Les Euro-québécois "permanents"	53
7	COMPILATION DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES PRÉHISTORIQUES ET HISTORIQUES ET ÉLABORATION DES CRITÈRES DE DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	58
7.1	Méthodologie	58
7.2	Résultats de la compilation des données provenant des sites archéologiques	67
7.3	Application des résultats à l'aire d'étude et présentation du tableau des critères de détermination des zones de potentiel archéologique	67
8	POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE AMÉRINDIEN ET INUIT (PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE)	70
8.1	Localisation des zones de potentiel	70
8.2	Zones de potentiel archéologique	71
9	ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE EURO-QUÉBÉCOIS	76
9.1	Critères discriminants	76
9.2	Zones de potentiel	76

10 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

79

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

80

ANNEXES:

Annexe 1 : Cartographie des zones de potentiel
archéologique (préhistorique et historique
amérindien)

Annexe 2 : Cartographie des zones de potentiel
archéologique (euro-qubécois)

Annexe 3 : Localisation des sites archéologiques con-
nus dans la région de l'aire d'étude.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	:	Principales caractéristiques biophysiques de l'aire d'étude	25
Tableau 2	:	Séquence de l'occupation humaine en Moyenne-Côte-Nord et caractéristiques générales	30
Tableau 3	:	Séquence de l'occupation euro-québécoise en Moyenne-côte-Nord et caractéristiques culturelles générales	39
Tableau 4	:	Principales caractéristiques des sites préhistoriques localisés entre Longue-Pointe de Mingan et Kégashka	59
Tableau 5	:	Principales caractéristiques des sites amérindiens historiques et contemporains localisés entre Longue-Pointe de Mingan et Kégashka	64
Tableau 6	:	Principales caractéristiques des sites historiques euro-québécois localisés entre Longue-Pointe de Mingan et Kégashka	66
Tableau 7	:	Résultats de l'analyse et de la compilation des données archéologiques	68
Tableau 8	:	Critères d'évaluation cartographique des zones de potentiel archéologique	69

Tableau 9	:	Zones de potentiel archéologique (pré-historique et historique amérindien)	72
Tableau 10	:	Zones de potentiel archéologique (euro-qubécois)	77

LISTE DES FIGURES

Figure 1	: Localisation de l'aire d'étude	12
Figure 2	: Relief de la Moyenne et Basse-Côte-Nord	15
Figure 3	: Régions écologiques de la Moyenne et Basse-Côte-Nord	17

REMERCIEMENTS

Nous désirons exprimer nos sincères remerciements aux personnes suivantes pour leur collaboration dans la réalisation de la présente étude.

- Monsieur Denis Roy, archéologue et monsieur Yves Bédard, biologiste, Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec, pour les ressources documentaires prêtées par le Ministère;
- Madame Claire Mousseau, archéologue, Service du patrimoine du ministère des Affaires culturelles du Québec, pour l'accès à la documentation du Ministère.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Ont participé à la réalisation de cette étude:

- . Jean Dumont, archéologue: recherche documentaire, analyse et rédaction;
- . Raymond Goulet, géomorphologue: analyse des photographies aériennes et cartographie.

1 INTRODUCTION

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement relative à la construction du tronçon de la route 138 entre Baie Johan-Beetz et la rivière Pashashibou, le ministère des Transports du Québec nous confiait la réalisation d'une étude de potentiel archéologique visant l'identification des zones de potentiel archéologique susceptibles d'être affectées par les travaux de construction et, le cas échéant, la proposition de mesures de mitigation des impacts appréhendés pour les sites archéologiques connus ou potentiels.

Tous les éléments nécessaires à la compréhension de cette étude sont présentés selon les étapes suivies en cours de réalisation, soit:

- 1) l'élaboration de la méthodologie (chapitre 3)
- 2) les données environnementales post-glaciaires et actuelles (chapitre 4)
- 3) les données culturelles (chapitre 5 et 6)
- 4) les données archéologiques (chapitre 7)
- 5) l'analyse des données et la détermination du potentiel archéologique (chapitre 8 et 9)
- 6) les recommandations (chapitre 10)

2 MANDAT

De façon spécifique, le mandat confié par le ministère des Transports du Québec (Service de l'environnement) visait les objectifs suivants:

- procéder à l'étude de potentiel archéologique;
- évaluer l'importance de l'occupation humaine (périodes préhistorique, historique et contemporaine) sur le territoire à l'étude;
- qualifier et justifier le potentiel archéologique sur la base des données préhistoriques, ethno-historiques, historiques et biophysiques pertinentes;
- délimiter et cartographier les zones de potentiel archéologique sur des fonds de cartes topographiques à l'échelle 1 : 20 000;
- proposer, le cas échéant, des mesures d'intervention à entreprendre afin de mitiger les impacts des travaux de construction routière sur les éventuels sites archéologiques;
- produire un rapport final comprenant:
 - . une description de la méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude;
 - . une description des caractéristiques biophysiques générales de l'aire d'étude;
 - . la présentation des résultats de l'analyse, de l'intégration et de l'interprétation des données recueillies;
 - . un tableau synthèse des résultats de l'étude de potentiel et des recommandations.

Le présent rapport rend compte des résultats de l'étude de potentiel réalisée selon les objectifs déterminés dans le cadre des études préalables à la réalisation du projet de construction de la route 138 entre la Baie Johan-Beetz et la rivière Pashashibou, circonscription électorale de Duplessis.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 CADRE THÉORIQUE

L'étude de potentiel archéologique permet de déterminer, de façon théorique, les lieux susceptibles d'avoir été occupés par des populations préhistoriques dans une aire d'étude donnée.

Afin de parvenir à déterminer le potentiel archéologique il faut, dans un premier temps, procéder à l'analyse de l'état morpho-sédimentologique de l'aire d'étude et même parfois de la région de l'aire d'étude. Cette analyse permet de reconstituer l'histoire de l'évolution de ce milieu depuis la fin de la dernière époque glaciaire et de mettre en évidence ce qui caractérise celui-ci en termes de géomorphologie et d'hydrographie.

Il faut, dans un deuxième temps, procéder à l'analyse des données archéologiques, ethno-historiques et historiques qui peuvent concerner l'occupation humaine de l'aire d'étude. Cette analyse doit permettre d'identifier certaines des caractéristiques biophysiques qui peuvent avoir été privilégiées par des groupes humains à certains moments donnés et à certains endroits donnés dans la région qui inclut l'aire d'étude.

L'analyse des caractéristiques biophysiques et culturelles qui sont identifiées à partir des données archéologiques ethno-historiques et historiques permet généralement de constater que certaines de celles-ci sont récurrentes. Ces récurrences traduisent en fait certaines des préférences qu'ont eu des groupes d'humains, à travers le temps, vis-à-vis certaines conditions environnementales qui s'offraient à eux dans la région concernée. Quoique les données archéologiques actuelles ne reflètent possiblement pas toute la variabilité des caractéristiques environnementales qui ont pu être favorisées par différents groupes humains pendant peut-être

plusieurs millénaires, celles-ci mettent néanmoins en évidence des caractéristiques qui ont été assurément favorisées par ces groupes, la preuve en étant la présence de sites archéologiques en des endroits précis et définissables.

Les récurrences produisent en fait une image, quoique partielle, des traits représentatifs, ou des tendances, de l'ensemble des groupes humains ayant pu fréquenter ou exploiter la région à l'étude pendant la durée totale de l'occupation humaine qui est attestée par les données archéologiques. L'analyse des données archéologiques, ethno-historiques et historiques peut donc rendre possible, dans la mesure de la qualité et de la disponibilité des données, l'élaboration de critères biophysiques et culturels qui sont spécifiques à l'occupation humaine d'un espace donné.

Toutefois, compte tenu que les données archéologiques ne rendent pas compte de toute la variabilité environnementale qui a pu être privilégiée par divers groupes humains dans un espace donné, l'archéologie s'en remet également à certains critères généraux afin de compenser des lacunes détectées ou pressenties parmi les critères spécifiques élaborés. Ces critères généraux découlent des connaissances acquises par l'archéologue dans d'autres régions. Leur application, bien qu'intuitive, permet généralement de couvrir cette variabilité environnementale.

Finalement c'est en comparant ou en cherchant des corrélations entre les traits caractéristiques du milieu biophysique comme tel et les critères de potentiel que la détermination d'éventuelles zones de potentiel archéologique est effectuée. Selon les valeurs attribuées aux différents critères de potentiel et le degré de corrélation de ceux-ci avec les traits du milieu biophysique des zones de potentiel archéologique sont délimitées et des niveaux de potentiel archéologique hiérarchisés sont attribués à celles-ci.

3.2 MÉTHODES

3.2.1 CUEILLETTE DES DONNÉES

L'analyse de la documentation archéologique, ethno-historique et historique permet de décrire sommairement l'occupation

humaine ancienne, connu ou présumée de la région de l'aire d'étude (périodes préhistorique, historique et contemporaine). Cette analyse permet aussi de résumer les données concernant les modes et moyens de subsistance et les schèmes d'établissement de ces populations.

Le paléo-environnement et l'environnement actuel seront également décrits de façon à mieux comprendre la nature du contexte écologique qui prévalait avant et pendant l'occupation humaine ancienne du territoire.

3.2.2 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

La combinaison de certains des critères de détermination du potentiel archéologique permet de distinguer trois degrés de potentiel archéologique; soit potentiel archéologique fort, moyen ou faible. Cette hiérarchisation du potentiel archéologique de certaines zones à l'intérieur de l'aire d'étude indique le degré de possibilité que certains espaces aient été occupés par des groupes humains pendant les périodes préhistorique et historique.

Les diverses combinaisons de critères de détermination de potentiel archéologique sont utilisées en comparant celle-ci aux caractéristiques biophysiques des différentes zones écologiques identifiées à l'intérieur de l'aire d'étude. Cette comparaison et le degré de corrélation permet de délimiter des zones précises et d'attribuer à celles-ci un degré de potentiel archéologique.

La délimitation proprement dite des zones de potentiel archéologique est réalisée à partir des photographies aériennes et des cartes topographiques de l'aire d'étude. Les zones de potentiel archéologique ont été cartographiées sur une carte topographique à l'échelle 1 : 20 000. Les zones y sont représentées par un code alpha-numérique qui illustre les degrés de potentiel archéologique (fort: A, moyen: B, faible: C) et permet d'identifier distinctement chacune des zones. Toutefois, les zones de potentiel archéologique faible (C) ne sont pas illustrées et celles-ci correspondent à toutes les surfaces qui ne sont pas codées alpha-numériquement.

La délimitation des zones de potentiel archéologique des périodes préhistorique et historique est présentée en annexe sur des cartes distinctes.

4 AIRE D'ÉTUDE

4.1 LOCALISATION

Le présent rapport a pour objet une aire d'étude qui est localisée sur la Moyenne Côte-Nord du Saint-Laurent entre le village de Baie Johan-Beetz et la rivière Pashashibou dans la circonscription électorale de Duplessis.

L'aire d'étude correspond à une bande littorale d'environ 34 km de longueur (Est-Ouest), soit la distance séparant la rivière Pashashibou de la rivière Piashti, par une profondeur moyenne de 5 km vers l'intérieur des terres, soit une superficie approximative de 170 km carrés (figure 1).

L'aire d'étude comprend également une bande de terrain de 200 mètres de largeur, orientée Nord-Sud sur la rive Ouest de la rivière Piashti ainsi qu'une bande de terrain de largeur identique sur la rive Est de la rivière Pashashibou.

4.2 GÉOLOGIE

L'aire d'étude est située dans la province structurale de Grenville. Les roches de la région sont d'âge précambrienne à l'exception des cassures dans les roches cristallines retrouvées en quelques endroits de la côte.

Deux secteurs composent la région divisée par une ligne de faille localisant une chaîne de lacs à l'ouest du lac Costebelle. Cette ligne de faille dessine une grande courbe suivant une direction Nord-Nord-Est en partant du fond de la baie Watshishou.

La section Ouest est caractérisée par des roches sédimentaires légèrement métamorphosées, les quartzites, ainsi qu'une zone étroite de schistes, le tout injecté par un grand nombre de filons-couches de gabbro.

Dans la direction Est affleurent en grande partie des gneiss granitiques. Ces roches forment un complexe cristallin sévèrement plissé et recoupé par plusieurs amas irréguliers de granite et par quelques amas tabulaires de gabbro (Morneau, 1985).

4.3 PHYSIOGRAPHIE

Le tronçon de la route 138 entre Baie Johan-Beetz et la rivière Pashashibou se situe sur la zone côtière de la marge orientale du Bouclier Canadien dans la région de la Moyenne Côte-Nord.

La zone côtière présente un relief de plaine, d'altitude modeste et légèrement incliné vers le Golfe Saint-Laurent. Mis à part le morne Watshishou qui s'élève à plus de 60 m à l'Est du havre de Watshishou, la surface tabulaire des interfluves de la plaine côtière ne dépasse guère 30 m. Il faut aller à plus de 15 km à l'intérieur des terres avant d'atteindre des altitudes supérieures à 150 m (Morneau, 1985).

4.4 HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique parallèle et arqué illustre bien le contexte structural de la région. Plusieurs rivières et lacs se retrouvent le long des lignes de failles et des plis structuraux. Par ailleurs, la présence de nombreux seuils rocheux qui localisent des lacs, des chutes et des rapides, témoigne de l'influence prépondérante du substratum sur l'hydrographie.

Les principales rivières sont: la Piashi, la Watshishou, la Petite Watshishou et la Pashashibou. Aucun lac d'importance, sinon le lac Salé (au nord de la Baie Johan-Beetz) n'est localisé dans l'aire d'étude. Par contre, la source des différentes rivières rencontrées dans l'aire d'étude est constituée par un vaste réseau de lacs (Piashti, Beetz, de la Cabane Brûlée, Véronique, Uetihueu, Prudent, Costebelle, etc.). Notons enfin la présence de nombreuses baies abritées dont les plus importantes sont la baie Johan-Beetz, la baie Quetachou, le havre Watshishou, la baie Pontbriand, la baie Jalobert et la baie Pashashibou.

4.5 FORMATIONS MEUBLES

Les formations meubles de la région entre la baie Johan-Beetz et la rivière Pashashibou sont peu variées et très peu abondantes. En fait, la majeure partie de la région de la plaine côtière est formée d'affleurements rocheux, entre lesquels on peut retrouver des sédiments marins, littoraux, fluviaux et d'altérations.

Sur les interfluves on retrouve de légers placages de sédiments fini-marins dans les dépressions où se localisent les tourbières. Des blocs et des arènes peuvent s'accumuler au droit des fractures de gélifraction sur les crêtes et sur les versants. Dans les vallons et les fonds de baies bien abritées, on y trouve les argiles limoneuses de la mer de Goldthwait, recouvertes d'un placage de sédiments fini-marins et littoraux que les rivières auront légèrement remaniées (Morneau, 1985).

4.6 MILIEU BIOPHYSIQUE

4.6.1 CLIMAT ACTUEL

De façon générale, les températures et la longueur de la saison de croissance diminuent du sud au nord. Pour l'aire

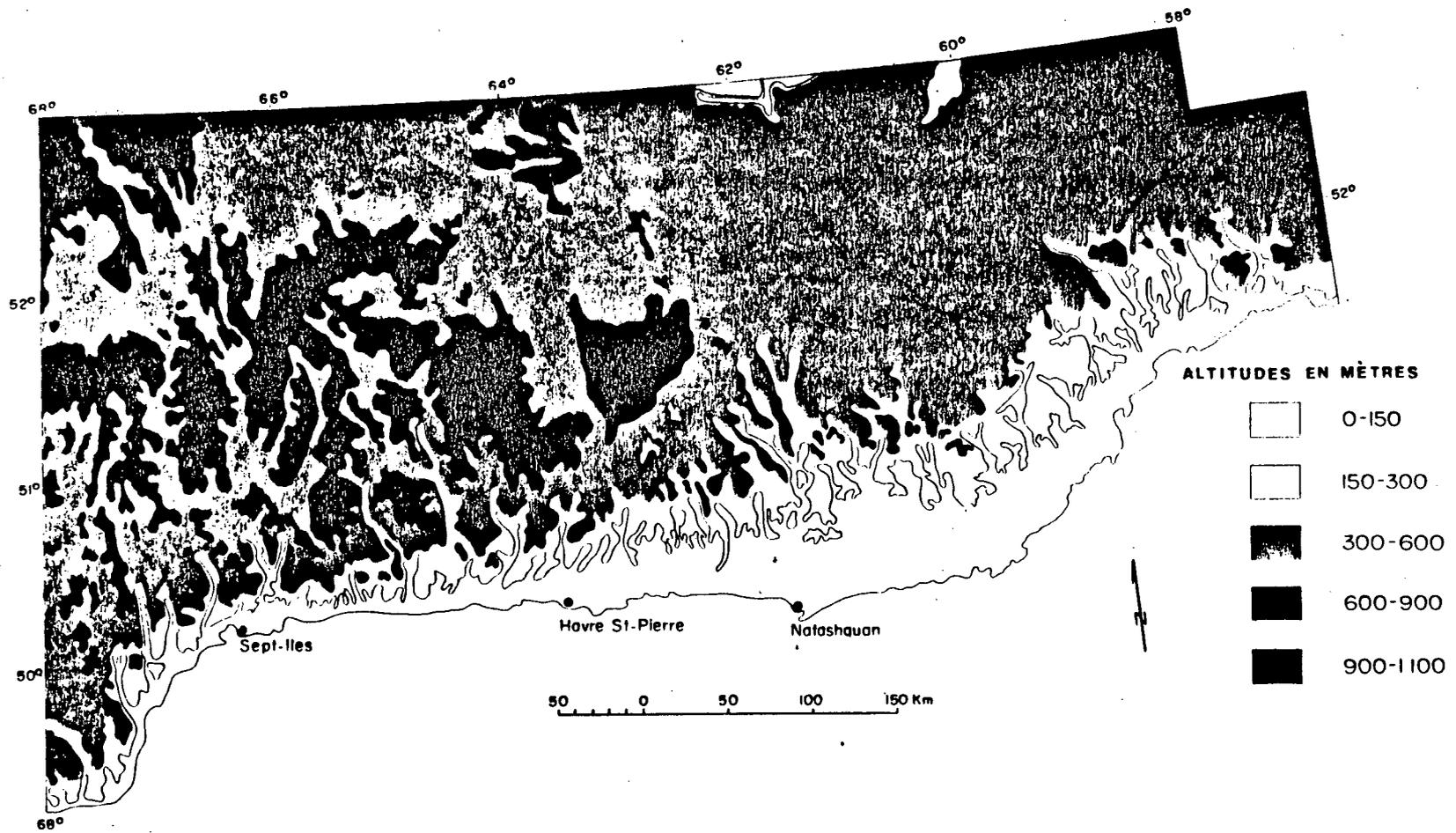


FIGURE 2: RELIEF DE LA MOYENNE ET BASSE-COTE-NORD (d'après Lavoie, 1984)

d'étude, la température moyenne annuelle est de 0°C (Wilson, 1971), les températures moyennes de janvier et juillet étant respectivement de -15°C et +15°C. La côte est principalement affectée par de l'air en provenance de l'ouest et du nord-ouest. Il y règne un climat continental, mais à influence littorale (Hufty, 1971 cité dans Lavoie, 1984 : 11). Ainsi, par rapport à l'intérieur des terres, on constate un réchauffement des températures au cours de l'hiver, leur refroidissement pendant l'été, une réduction de la longueur de la saison de croissance, un allongement de la période sans gel et un décalage dans le temps des saisons (Lavoie, 1984 : 11).

4.6.2 FLORE

L'aire d'étude est localisée à la jonction de deux zones biologiques particulières, soit la zone boréale (sous-zone inférieure) entre Baie Johan-Beetz et approximativement la Petite rivière Watshishou et la zone hémiarctique entre cette dernière et la rivière Pashashibou.

La sous-zone boréale inférieure (forêts claires - densité de 40 à 60 pour cent) est principalement dominée par la sapinière à mousse et la sapinière à épinette blanche. On y remarque une abondance de bétulaies à bouleau blanc (Ducruc et Gerardin, 1983 cité dans Boudreau et Bisson, 1983 : 11).

La zone hémiarctique représentée dans l'aire d'étude est dominée par la toundra et des krummholz; la sapinière à mousse, la sapinière à épinette blanche et la sapinière à épinette noire étant présentes dans les vallées. (Boudreau et Bisson: *ibid*).

4.6.3 FAUNE

Cette section présente les principales espèces animales qui ont pu avoir été ou qui sont encore exploitées pour fins de subsistance et/ou pour le commerce des fourrures.

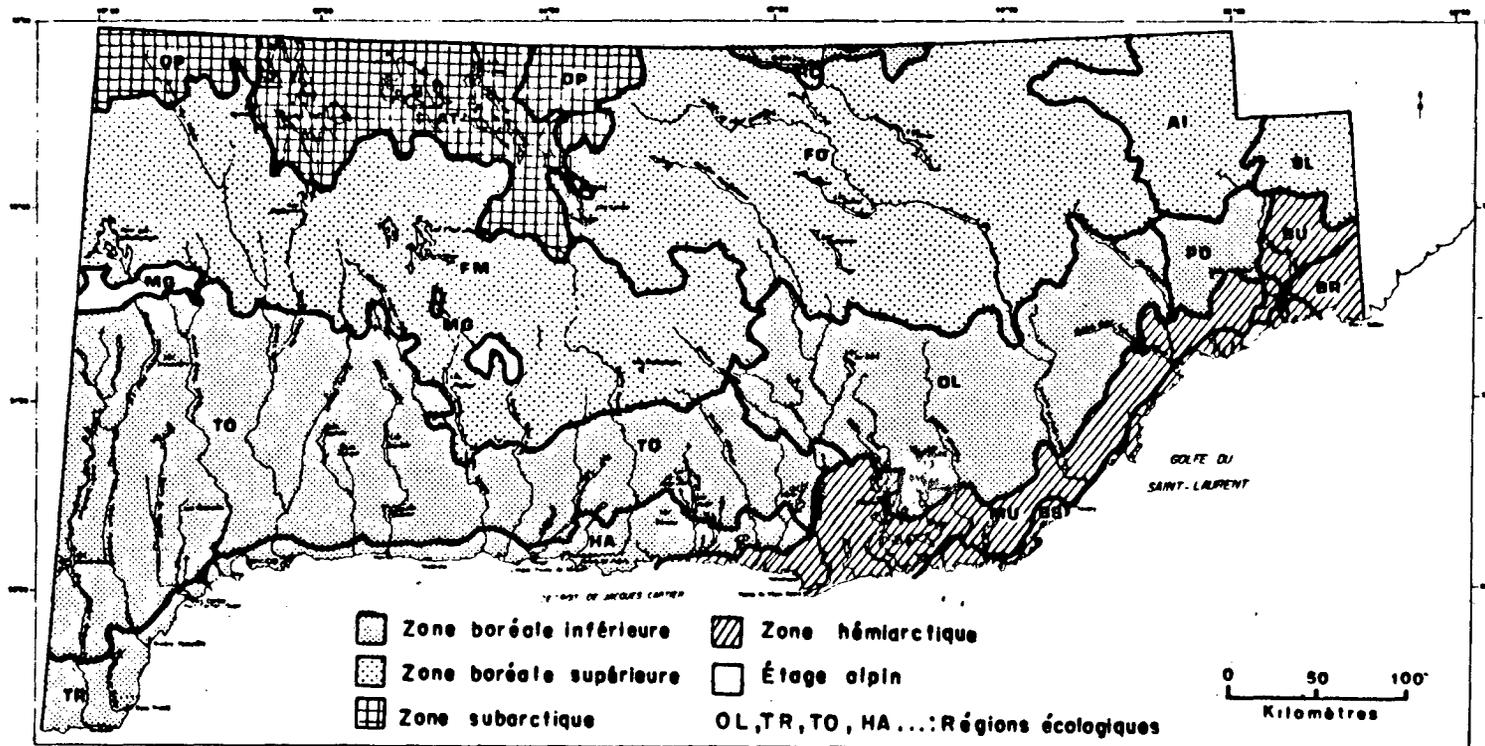


FIGURE 3: REGIONS ECOLOGIQUES DE LA MOYENNE ET BASSE-COTE-NORD (d'après Lavoie, 1984)

4.6.3.1 MAMMIFÈRES TERRESTRES

- Caribou de la forêt (*Rangifer tarandus caribou*): nous n'avons trouvé aucune mention de la présence de caribous dans l'aire d'étude. Un rapport datant de 1979 (Audet) mentionne de fortes concentrations de caribous dans la région du massif intérieur, à la tête des principales rivières localisées entre Sept-Iles et Natashquan. Une exception, plus au sud, dans la région des lacs Allard et du Vingt-deuxième mille, où une concentration estimée à 1 400 individus a été rapportée pour 1963. Celle-ci n'était plus que de 32 individus en 1968. Enfin, une note récente (Barnard, non daté; MLCP, Direction de la Côte-Nord) indique qu'aucun caribou n'a été aperçu sur la bande côtière comprise dans l'aire d'étude depuis probablement 1979.

- Orignal (*Alces alces*): la migration de l'orignal est un phénomène récent en Côte-Nord. Son exploitation ne concerne donc que les populations amérindiennes et blanches actuelles. A l'aide d'une clé d'interprétation des cartes écologiques de la côte-Nord, des classes de potentiel d'occupation d'un territoire donné ont été élaborées et permettent de déterminer des zones où l'on est susceptible de rencontrer cette espèce. Cette clé propose des potentiels fort, moyen et faible (Environnement illimité, 1982). Adaptée à l'aire d'étude, la clé d'interprétation permet de constater que la plus grande partie du territoire est non propice à son utilisation par l'orignal. Seules les vallées des rivières Piashti (Lac Salé), Véronique, Watshishou, Petite Watshishou et Pashashibou présentent un potentiel moyen d'utilisation et ce, uniquement dans le tiers nord de l'aire d'étude (Environnement illimité, 1982). De plus, la note mentionnée précédemment (Barnard, non daté) indique qu'aucun ravage d'originaux n'a été inventorié sur le bord de la côte, le manque de végétation étant la principale cause de son absence. Enfin, une étude publiée en 1983 (Boudreau et Bisson) indique que des pistes et fèces d'originaux ont été enregistrées au nord de l'aire d'étude pour les années 1978 et 1979.

- Ours noir (*Ursus americanus*): nous ne possédons aucune données tangibles concernant l'ours noir pour l'aire d'étude sinon une liste des animaux à fourrure piégés

entre 1978 et 1983 (selon les territoires de chasse accordée aux Blancs) et où celui-ci n'apparaît pas. Toute la Côte-Nord fait toutefois partie de l'aire de répartition de l'ours noir qui est peu exploitable des mois d'octobre à mars en raison de son hibernation (Bandfield, 1977).

- Loup (*Canis lupus*): très peu de données sont disponibles concernant le loup. L'inventaire aérien réalisé par Hydro-Québec (Audet, 1979) indique aucune présence de loup pour la région de l'aire d'étude. Des pistes ont toutefois été aperçues dans la région du lac Allard et plus à l'ouest vers la rivière Magpie. Toute la Côte-Nord fait toutefois partie de l'aire de répartition de *Canis lupus* (Bandfield, 1977).

- Renard roux (*Vulpes vulpes*): plusieurs pistes de renard roux ont été enregistrées sur la plaine côtière entre Havre Saint-Pierre et Natashquan, la majorité se retrouvant dans l'aire d'étude (Audet, 1979). De plus, des statistiques du MLCP indiquent que les territoires de chasse localisés dans l'aire d'étude (et se prolongeant quelque peu au nord de celle-ci) ont vu dix-neuf captures de cette espèce entre 1978 et 1983 (MLCP, Direction de la Côte-Nord). Notons également que ces territoires ont permis la capture d'un renard blanc et de deux renards croisés.

- Loup-cervier (*Lynx lynx*): aucun inventaire concernant le loup-cervier n'a pu être consulté. Nous savons toutefois que 17 représentants de cette espèce ont été capturés entre 1978 et 1983 sur les territoires de chasse déjà mentionnés (MLCP - DCN).

- Castor (*Castor canadensis*): cette espèce est bien représentée dans l'aire d'étude, son potentiel d'occupation variant surtout de moyen à très élevé, particulièrement dans les bassins des rivières Véronique, Petite Watshishou, Watshishou et Pashashibou (Environnement illimité, 1982). Au cours des années 1978 à 1983, 124 individus ont été capturés par les trappeurs de ce territoire (MLCP - DCN).

- Rat musqué (*Ondatra zibethicus*): le rat musqué est l'espèce qui a été la plus capturée au cours des années 1979-1983 par les trappeurs de la région selon le MLCP (n=462 individus).
- Vison d'Amérique (*Mustela vison*): quelques 51 individus ont été capturés sur les territoires de chasse mentionnés pour les années 1978-1983 (MLCP - DCN). Cette espèce vit sur les berges des cours d'eau, sur les rives des lacs, à la lisière des forêts et dans les grands marais (Bandfield, 1977).
- Marthe d'Amérique (*Martes americana*): cette espèce favorise les forêts de résineux. Vingt-cinq individus ont été capturés au cours des années 1978-1983 (MLCP - DCN).
- Hermine (*Mustela erminea*): nous ne possédons aucune information concernant l'hermine pour la région concernée. Selon Bandfield (1977), son aire de répartition couvre tout le Québec.
- Belette pygmée (*Mustela nivalis*): bien que sa fourrure n'alimente guère le marché, un total de 159 individus ont été capturés pour la période de 1978-1983 (MLCP - DCN).
- Loutre de rivière (*Lontra canadensis*): espèce principalement recherchée pour sa fourrure. Un total de 35 individus ont été capturés pour la période de 1978-1983 sur les territoires de chasse mentionnés. Les pistes observées par Audet (1979) sont localisées beaucoup plus au nord que l'aire d'étude.
- Ecureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*): quelques 234 membres de cette espèce ont été capturés pendant la période de 1978-1983 (MLCP - DCN). Il s'agit d'une espèce commune au Québec.
- Porc-épic d'Amérique (*Erethizon dorsatum*): également commun presque partout au Québec, cette espèce a été et est encore fort appréciée pour sa chair par les autochtones. Aucune donnée d'inventaire nous est connue.

- Lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*): espèce appréciée pour sa fourrure et la viande qu'elle donne, elle est fort bien représentée dans la région de l'aire d'étude (Audet, 1979).

4.6.3.2 MAMMIFÈRES MARINS

Parmi les mammifères marins fréquentant le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, les espèces à retenir sont sans doute le phoque commun (*Phoca vitulina*), le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*) et le phoque à capuchon (*Cystophora cristata*).

4.6.3.3 LA FAUNE AVIENNE

Les espèces de Sauvages susceptibles d'être rencontrées à l'intérieur de l'aire d'étude peuvent être classées comme suit:

Bernaches:	bernache du Canada (<i>Branta canadensis</i>)
Canards de surface:	canard noir (<i>Anas rubripes</i>) sarcelle à ailes vertes (<i>Anas crecca carolinensis</i>) canard pilet (<i>Anas acuta</i>)
Canards plongeurs:	morillon à collier (<i>Aythya collaris</i>) petit morillon (<i>Aythya affinis</i>) grand morillon (<i>Aythya marila</i>) garrot commun (<i>Bucephala clangula</i>) grand bec-scie (<i>Mergus merganser</i>) bec-scie couronné (<i>Mergus cucullatus</i>) eider commun (<i>Somateria mollissima</i>)
Canards marins:	macreuse à ailes blanches (<i>Melanitta fusca</i>) macreuse à bec jaune (<i>Melanitta nigra</i>) macreuse à front blanc (<i>Melanitta perspicillata</i>)

Selon la clé d'interprétation utilisée par Environnement illimité (1982), les potentiels d'habitats favorables à la nidification et à l'élevage des espèces de Sauvagine sont les suivants, par groupes d'espaces, pour l'aire d'étude:

Toute la bande côtière submergée, délimitée par la courbe de niveau de 100 pieds de profondeur est à potentiel élevé pour toutes les espèces de Sauvagines pouvant être rencontrées sur le territoire. Cette zone comprend également toutes les fles et flots répartis le long de la côte ainsi que les estuaires des rivières qui jouent un rôle important pour la Sauvagine (Lamothe et Dubé, 1977 : 8).

L'embouchure de la rivière Piashti ainsi que le lac Salé présentent un potentiel faible pour la bernache du Canada et un potentiel moyen pour les canards de surface et les canards plongeurs. La rivière Quétachou présente un potentiel faible pour les canards plongeurs. La rivière Véronique présente un potentiel faible en ce qui concerne la bernache canadienne, et un potentiel moyen pour les canards de surface et les canards plongeurs. Ses petits tributaires possèdent un potentiel faible pour ces mêmes espèces. Les rivières Petite Watshishou et Watshishou possèdent un potentiel faible pour les deux tiers sud de leur cours dans l'aire d'étude, pour les canards plongeurs. Le tiers nord de ces rivières présente un potentiel moyen pour les canards de surface et les canards plongeurs, et leurs petits tributaires possèdent un potentiel faible pour ces mêmes espèces. Enfin, la rivière Pashashibou possède un potentiel faible sur ses deux premiers tiers sud pour les canards plongeurs. Le même potentiel est donné au tiers nord de cette rivière pour les canards de surface.

Nous n'avons pu consulter de cartes de potentiel en ce qui concerne les canards marins. La définition de l'habitat de ces espèces donnée par Godfrey (1972) nous laisse croire que la bande côtière telle que définie ci-haut serait de fort potentiel. Les rivières Piashti et Véronique présenteraient un potentiel moyen sur toute la longueur de leur cours comprise dans l'aire d'étude; les rivières Petite Watshishou et Watshishou possèderaient un potentiel moyen sur leur tiers nord; la rivière Pashashibou, un potentiel faible pour la même section de son cours.

4.6.3.4 LA FAUNE PISCICOLE

Les résultats d'échantillonnages menés conjointement par le MLCP et le MTQ en 1980 et 1984 ont permis de dresser une liste des espèces présentes dans les différents cours d'eau présents dans l'aire d'étude (Ministère des Transports, Service de l'environnement, 1985).

Le résultat de l'inventaire ichtyologique des principales rivières concernées par cette étude est ici présenté.

COURS D'EAU	ESPECES
Rivière Piashti	SASA SAFO
Rivière Quetachou	SAFO
Rivière Véronique	SASA SAFO ANRO
Petite rivière Watshishou	SASA SAFO ANRO PUPU
Rivière Watshishou	SASA
Rivière Pontbriand	SAFO ANRO
Rivière Pashashibou	SAFO ANRO PUPU

SASA: *Salmo salar*, saumon atlantique
 SAFO: *Salvelinus fontinalis*, omble de fontaine
 ANRO: *Anguilla rostrata*, anguille d'Amérique
 PUPU: *Pungitius pungitius*, épinoche à neuf épines

Les lacs situés à l'intérieur des terres sont propices au saumon landlocké (ouananiche), l'omble chevalier, le corégone, le doré, la truite et le touladi.

TABLEAU 1: PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES BIO-PHYSIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE

GÉOLOGIE:	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fortement ondulé en crêtes et vallées; - interfluves au profil convexe; - côte fortement indentée; - présence d'un platier côtier localisant de nombreux flots et récifs.
HYDROGRAPHIE:	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau de longues rivières parallèles et arquées qui joignent les nombreux lacs intérieurs à la côte; - réseau calqué sur les lignes de failles et les plis structuraux; - présente de nombreux seuils rocheux qui localisent des lacs, des chutes et des rapides.
TOPOGRAPHIE:	<ul style="list-style-type: none"> - Interfluves généralement plats; - vallées encaissées; - altitude ne dépassant guère 30 mètres.
DÉPOTS MEUBLES:	<ul style="list-style-type: none"> - Rares sur la plaine côtière formée surtout d'affleurements rocheux; - légers placages de sédiments fini-marins dans les dépressions où se situent les tourbières; - argiles limoneuses recouvertes d'un placage de sédiments fini-marins et littoraux dans les vallées et les fonds de baies bien abritées.
ÉCOLOGIE:	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-zone boréale inférieure formée de forêts claires dominées par la sapinière à mousse et la sapinière à épinette blanche. Abondance de bétulaies à bouleau blanc; - zone hémiarctique dominée par la toundra, des krummholz, les sapinières à mousse, à épinette blanche et épinette noire (ces dernières dans les vallées); - toute la région présente un bon potentiel pour les faunes terrestre, avienne et piscicole (le saumon et l'omble de fontaine de façon particulière).

4.7 HISTORIQUE POST-GLACIAIRE

4.7.1 LE MAXIMUM GLACIAIRE

Selon Dubois (1985 : 18), les quaternaristes ont développé, au fil des recherches, deux scénarios quant à la limite glaciaire atteinte au maximum du Wisconsinien supérieur dans les provinces atlantiques et sur le pourtour du golfe Saint-Laurent.

La première hypothèse considère la possibilité d'une marge glaciaire atteignant une position dépassant largement la côte actuelle et la plate-forme continentale. Les hauts sommets de l'Amérique du Nord auraient alors été complètement recouverts de glace (Prest, 1970; Flint, 1971 cités dans Dubois, ibid : 18-19).

La seconde limite proposée correspondrait à un englacement beaucoup moindre sur la façade atlantique du Canada. Plusieurs secteurs côtiers, dont les secteurs montagneux n'auraient pas été englacés au Wisconsinien supérieur, la bordure de la calotte laurentidienne dépassant à peine le tracé actuel de la côte nord du golfe. A l'opposé de la première hypothèse, le golfe Saint-Laurent aurait été presque entièrement libre de glace ancrée et ce, vers 18 000 - 19 000 ans A.A.⁽¹⁾ (ibid : 19-20).

4.7.2 LA DÉGLACIATION

La chronologie des événements marquant la déglaciation et les premières phases transgressives de la mer de Goldthwait n'est pas encore développée dans son entier. Le recul du front glaciaire sur la Côte-Nord qui a été asynchrone aurait permis à certaines régions d'être déglacées avant que la transgression marine ait atteint son niveau maximum, entraînant un relèvement isostatique plus précoce. Ces phénomènes locaux ne sont pas encore tous saisis, complexifiant la compréhension des événements post-glaciaires.

(1) A.A.: signifie avant aujourd'hui.

De façon générale, on estime que vers 12 500 ans A.A., l'inlandsis Laurentidien recouvrait encore toute la côte au nord de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent à l'exception de la région de Blanc-Sablon. Le front glaciaire était flottant et occupait une grande partie de l'estuaire et du golfe, en contact avec la mer de Goldthwait. Vers 11 000 ans A.A., l'inlandsis avait complètement dégagé l'île d'Anticosti. Rien n'indique que le littoral de la moyenne Côte-Nord était à ce moment libéré des glaces.

Vers 10 000 ans A.A., la marge glaciaire était toujours en contact avec la mer de sorte qu'il n'est pas possible d'établir l'altitude qu'a pu atteindre le niveau marin contemporain. Dubois (1979 cité dans Morneau, 1985 : 4) considère que le front glaciaire pouvait baigner dans une tranche d'eau de l'ordre de 130 m, estimant par ailleurs que le vâlage d'iceberg aurait été une composante majeure des mécanismes de retrait glaciaire.

4.7.3 LA MER DE GOLDTHWAIT

Les complexes morainiques Manitou-Matamek et Aguanus-Kenamiu marquèrent une pose dans le retrait du glacier vers 9 500 - 9 700 ans A.A., permettant une extension de la transgression marine qui atteignit la cote altitudinale de 122-131m au nord de l'aire d'étude. La régression des eaux marines fut rapide et eu pour effet d'éroder la plaine argileuse formée lors de l'invasion marine.

Vers 8 000 et 7 300 ans A.A., les grands complexes deltaïques de la Côte-Nord ont été mis en place, marquant la réorganisation des grands cours d'eau.

Le seul niveau de terrasse marine présent dans l'aire d'étude est celui de 15 m que l'on retrouve seulement dans les fonds de baies abritées où les dépôts meubles ont pu être préservés de l'érosion (lac Salé, baie Johan-Beetz, baie Piashti, baie Jalobert) (Morneau, 1985).

Le niveau de 15 m aurait été exondé vers 6 500 A.A., selon la courbe d'émersion de la moyenne Côte-Nord proposée par Hillaire-Marcel (1979). Toutefois, selon Dubois (1980) qui a poursuivi ses recherches dans le secteur, le niveau marin

aurait été de 20-25 m à cette époque. Il estime à un âge inférieur à 6 000 ans A.A. l'exondation de la terrasse de 15 m (Dubois, 1980 dans Dionne, 1983; cité dans Morneau, 1985 : 5).

4.7.4 LA PALÉOPHYTOGÉOGRAPHIE

Le peuplement du couvert végétal a suivi le retrait du glacier Wisconsinien et son évolution est marquée par les variations climatiques engendrées lors des périodes de transgression et de régression marines et lacustres.

La reconstitution du couvert végétal pour différentes époques pour la Côte-Nord pourrait être le suivant:

- Vers 10 800 ans avant aujourd'hui, la Basse-Côte-Nord qui est dégagée des glaces est peuplée par une végétation de toundra, est pauvre en plantes arctiques-alpines et est dominée par les arbustes, tel l'aulne crispée (Richard, 1985 : 49).
- Vers 9 500 ans, le secteur déglacé de la Moyenne-Côte-Nord compris entre l'inlandsis et la limite de la mer de Goldthwait, soit une très mince bande de terrain, est peuplé par la toundra herbeuse, alors que le bouleau arbustif fait son apparition sur la Basse-Côte-Nord.
- Vers 7 900 ans, la majeure partie de la Moyenne-Côte-Nord est déglacée et le secteur de l'aire d'étude est toujours recouvert par la mer de Goldthwait. Une végétation formée par l'épinette noire, l'épinette blanche et le sapin baumier s'établit lentement au nord de cette dernière.

C'est finalement vers 5 000 ans que le maximum du peuplement végétal du Québec est atteint; les grands ensembles de la couverture végétale actuelle étant mis en place, les arbres ayant atteint leur limite d'extension septentrionale (Terasmae et Anderson, 1970; cité dans Richard, 1985 : 51).

5 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

5.1 PÉRIODE PRÉHISTORIQUE

La préhistoire de la Moyenne Côte-Nord ne nous est connue que dans ses grandes lignes, la recherche archéologique n'ayant pas couvert l'ensemble du territoire. De fait les reconnaissances sur le littoral ont été favorisées surtout en raison de la construction routière (route 138) qui menaçait nombre de sites archéologiques dans les corridors favorables à celle-ci.

L'histoire culturelle préhistorique de la région a été élaborée par Chevrier à partir des travaux qu'il a effectués particulièrement entre Moisie et Sheldrake (1977-1978). Des reconnaissances archéologiques ont par ailleurs été menées à l'embouchure des principales rivières et le long des tracés proposés pour la construction de la route 138, de l'est de Sheldrake jusqu'à la rive ouest de la rivière Piashti (Castonguay et Chevrier, 1976; Chevrier, 1975, 1978, 1978 a; Samson, 1979).

Selon Chevrier l'occupation de la Moyenne Côte-Nord pourrait remonter à 6 500 ans A.A. alors que les groupes amérindiens qui peuplaient le territoire avaient "une économie basée préférentiellement sur la chasse aux caribous" (Chevrier, 1978:84). Exploitant surtout les espèces de l'intérieur des terres, leur présence sur la côte devait être sporadique et possiblement reliée aux déplacements des caribous ainsi qu'à la montée des saumons (ibid: 84). Les groupements sociaux devaient être multi-familiaux la majeure partie de l'année avec des regroupements plus importants à certaines périodes de l'année, le long des grands lacs poissonneux.

A partir des données qu'il a analysé, Chevrier croit que des modifications culturelles seraient apparues vers 5 000 ans A.A.

Il croit possible qu'un réchauffement du climat ait amené les groupes préhistoriques à privilégier dès lors "la quête des petits mammifères comme principale activité cynégétique" (Chevrier, 1978:85). Cette nouvelle forme adaptative serait perceptible par une miniaturisation générale des outils et la prépondérance de certains de ceux-ci, dont les grattoirs. Les groupements sociaux seraient devenus unifamiliaux avec des territoires plus définis. Les mêmes rassemblements devaient se produire, mais sur la côte cette fois. "On note en effet que les sites côtiers reliés à cette forme adaptative comportent plus d'unités que ceux reliés à la forme précédente" (ibid: 85).

Vers 3 000 ans A.A. de nouvelles modifications climatiques et écologiques auraient amené les groupes préhistoriques à un retour à la chasse au caribou comme activité cynégétique de base. Les schèmes d'établissement et autres particularités culturelles privilégiées auraient été les mêmes qu'à la première période décrite, avec cependant de nouvelles variations quant à la forme des outils, ceci suggérant quelques différences culturelles (ibid: 85).

Les derniers 1 500 ans A.A. présentent une situation plus confuse en raison d'un réchauffement graduel culminant vers 900-1000 A.D.⁽¹⁾, suivi d'un nouveau refroidissement jusque vers 1500-1600 A.D.

Correspondante à la période de réchauffement, Chevrier note une accentuation de l'occupation côtière par les populations préhistoriques locales qui auraient repris un mode d'exploitation basé sur la pêche côtière et la chasse au petit gibier. Cette période correspondrait par ailleurs à une ère de contact avec des populations venant du sud-ouest (sylvicoles).

Finalement la période de refroidissement aurait ramené les populations vers l'intérieur des terres et permis aux populations Inuit de venir assez profondément vers l'ouest (ibid: 85).

Pour Chevrier, il apparaît clairement qu'aucune adaptation côtière ne puisse être postulée pour la Moyenne Côte-Nord, l'exploitation côtière par des populations intérieures correspondant à des fluctuations de leur économie de base (ibid: 86).

(1) A.D. signifie après le Christ

Il reconnaît toutefois que les hypothèses proposées demeurent fragiles et devraient être étayées par d'autres recherches.

Les séquences culturelles représentées sur la Moyenne Côte-Nord, selon Chevrier (1978:83), indiquent que les sites répertoriés appartiennent à l'Archaïque du Bouclier, l'Archaïque Maritime, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur.

L'Archaïque du Bouclier couvre une période allant d'environ 7000 ans A.A. à la période du contact. Cette tradition est typologiquement représentée par un outillage composé de pointes de projectiles lancéolés, de pointes à encoches latérales ou à pédoncule, de grattoirs variés, de couteaux bifaces de formes diverses, de racloirs assortis, de percuteurs, d'herminettes, de quelques outils sur éclats, de bifaces et d'unifaces grossiers, d'outils à fonctions multiples, d'outils en forme de demie-lune ou ulu. La rareté des outils en pierre polie est caractéristique (Laliberté, 1978:83).

L'Archaïque maritime représente une adaptation aux ressources marines de la côte nord-est de l'Amérique du Nord et couvre une période allant d'environ 8000 ans A.A. à 2700 ans A.A. Sur le plan technologique, l'outillage est principalement composé de longues pointes "bayonnettes" en ardoise polie, de pointes de projectiles à pédoncule rétréci en quartz ou quartzite (blanc, rouge, et du Labrador), des harpons de pêche et d'autres à barbelure en os et des bifaces ovoïdes ou rectangulaires. Les "maritimiens" travaillaient le bois avec des gouges, des haches et des herminettes en pierre polie. Ils possédaient également des grattoirs, racloirs de diverses formes et tailles, ainsi que des aiguilles, poinçons et perforateurs en os (Samson, 1978:116).

Les manifestations funéraires de ces groupes étaient relativement élaborées, un tumulus étant construit sur les sépultures dans certains cas. Les ressources marines (morse, phoques, etc.) composaient le principal de leur diète en saison. Le caribou et l'ours étaient également chassés, ainsi que les canards littoraux (ibid).

La majorité des sites appartenant à cette tradition sont localisés sur la Basse-Côte-Nord et au Labrador ainsi que dans les Maritimes et en Nouvelle-Angleterre.

La présence de groupes du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur est attestée par la présence d'objets en terre cuite (poterie principalement) trouvés dans quelques sites. Selon Chevrier (1978 : 84), la venue de tels groupes sur la Moyenne-Côte-Nord ne fait pas de doute en raison de la présence d'autres vestiges diagnostiques associés à la poterie. L'intensité de la présence de ces groupes n'est toutefois pas encore démontrée et la question des échanges de biens demeure. En effet, l'acquisition d'objets en terre cuite à la suite d'échanges pouvait être fréquente à cette époque. La fabrication de la poterie par des groupes locaux semble par ailleurs démontrée (Chevrier, 1977 : 51) amenant ainsi nombre de questions sur les relations entre groupes de traditions différentes à cette époque.

La question de la présence de groupes paléo-indiens ne se pose pas pour l'aire d'étude en raison de la déglaciation tardive du secteur de la Moyenne-Côte-Nord et au Labrador où des sites de cette période ont été répertoriés (Groison, 1985: 130). Les sites connus (Pinware Hill et Cowpath) sont localisés à une altitude de 27 m et ont des datations maximales respectives de 8 855 ans B.P.⁽¹⁾ et 8 600 + 325 ans B.P. Or le niveau de 30 m a été exondé vers 6 700 ans B.P. en Moyenne-Côte-Nord empêchant toute occupation de cette altitude avant cette date.

Cette faible probabilité d'occupation de l'aire d'étude par des groupes paléo-indiens semble attestée par le fait que la surface tabulaire des interfluves de la plaine côtière ne dépasse que rarement l'altitude de 30 m (Morneau, 1985 : 1).

Quant à la présence paléo-esquimaude, elle se limite à la région du détroit de Belle-Isle, soit à Blanc-Sablon et à Rivière Saint-Paul où quelques sites Dorset qui dateraient entre A.D. 1 et A.D. 500, ont été répertoriés.

La présence de ces groupes préhistoriques (le Dorset du Labrador prend place entre 500 B.C. et A.D. 1 350)⁽¹⁾ sur la Basse-Côte-Nord aurait été favorisée par un refroidissement du climat (Chevrier, 1977 : 51).

(1) B.P.: before present ou 1950 date radio-carbone de référence.

B.C.: before Christ ou avant l'an 0.

A.D.: après l'an 0.

5.2 PÉRIODE HISTORIQUE ET CONTEMPORAINE

5.2.1 LES AMÉRINDIENS

Au 16^e siècle, à l'arrivée des Français, la nation montagnaise englobe trois tribus: Les Montagnais de Québec et Tadoussac, les Porcs-Épics du lac Saint-Jean et les Bersiamites localisés autour du bassin de la rivière Bersiamites (Parent, 1978 : 16). Pour Parent (ibid : 15), les nations des Papinachoïs, des Oumamioneks et des Naskapis sont respectivement localisées entre la rivière aux Outardes et Sept-Iles, entre Sept-Iles et les environs de Mingan et autour du plateau de la Caniapiscau. Selon lui, ces trois nations sont algonquiennes et la distinction portée par les Jésuites entre les Papinachoïs et les Oumamioneks est difficile à saisir, ces deux dernières nations ayant le même dialecte (ibid : 16). Il indique de plus qu'ils sont linguistiquement apparentés aux tribus montagnaises de Tadoussac et du Saguenay (la langue de ces derniers comportant plus de mots et d'idiomes différents).

Pour sa part, Speck, à partir de données ethno-historiques considère le territoire des Montagnais-Naskapis de la période de contact comme étant le suivant:

"On the basis of statement recorded in the missionary accounts of the seventeenth century and maps of the period, we learn that people known to the French as Montagnais were located on the St-Lawrence between Quebec and Tadoussac, and Bersimis to Moisie river, but how a for into the interior they extended at the time was not said." (Speck, 1931 : 558)

E.S. Rogers (1964 : 214) considère que la localisation des Montagnais donnée par Speck correspond aux seules régions connues par les Jésuites. Il ajoute:

"Algonkian pottery, probably precontact, has been found at the west end of the Strait of Belle-Isle, indicating Indian occupancy before 1600."

Enfin, Rogers et Leacock (1981 : 171) indiquent :

"By the 1600's there are many references to Montagnais living east of the lake Saint-John area. In 1640 the Chisedeck (Shelter Bay band) and Bersiamites (Bersimis band) Indians were mentioned as living uprives from "Esquimaux" who occupied country near the Strait of Belle-Isle (JR18 : 227). Rather than being Eskimo speakers these people may have been Algonquians (Taylor, 1975). In 1694 Louis Jolliet met Montagnais in the vicinity of the Saint-Augustin River. Although they may have come from farther west (Deglangez, 1944 a: 179). By 1700, the Montagnais-Naskapi were clearly recorded as familiar with the north shore of the Saint-Lawrence as far east as the Strait of Belle-Isle, although they may not have ordinarily hunted that far east. However, during the 1700's some Montagnais-Naskapi were definitely living permanently in the south east corner of the peninsula, as mentioned by Carthwright." (1911 : 159-160, 207, 209)

Selon Barkam (1980), les pêcheurs basques s'adonnaient à la traite des fourrures avec des populations indiennes avec lesquelles ils entretenaient d'excellentes relations (cité dans Ethnoscop, 1981 : 30). Par ailleurs, Juke (1982), cité dans Savard (1977 : 42) écrit que les Beothucks de Terre-Neuve entretenaient des relations avec une population indienne du Labrador, les "Saunamuncs", qu'il croit être des Montagnais (cité dans Ethnoscop, 1981 : 30-31).

Ainsi, les données que nous possédons, sans prouver que c'est avec des Montagnais que les premiers pêcheurs basques et français traitaient, indiquent que des amérindiens occupaient toute la Côte-Nord (ou du moins l'intérieur des terres avec des excursions jusqu'à la côte) lors des premiers contacts avec les Européens.

Il semble cependant accepté que la nation montagnaise occupe ce territoire au moins à partir du 17^e siècle, ses visites à la côte correspondant à des périodes saisonnières où la traite des fourrures prévaut.

Notons que le territoire a également été parcouru par les Inuits du Labrador (section suivante), les Micmacs de Gaspésie et les Iroquois de la haute vallée du Saint-Laurent (ces deux derniers groupes n'y auraient eu que des présences sporadiques).

Consécutivement au contact avec les Européens et surtout à l'établissement de postes de traite sur la Moyenne et Basse-Côte-Nord, l'économie et l'organisation sociale des Montagnais va subir de profonds changements. Les 18^e et 19^e siècles verront l'émergence des "trading-post bands", constituées "à partir d'un réseau lâche de familles nucléaires qui s'assemblaient en été auprès du même comptoir". (Leacock, 1980 : 86). Ainsi la traite des fourrures, mais également l'importante baisse démographique subie par les Montagnais suite aux guerres, les maladies contagieuses et l'alcool distribué par les Européens vont rendre les autochtones de plus en plus dépendants de l'économie imposée par les compagnies européennes.

Avec la fermeture de certains postes non rentables on assistera à des regroupements de "bandes de postes de traite" aux lieux qui deviendront au 20^e siècle les "réserves" actuelles (Bersimis, Sept-Iles-Malioténam, Mingan, Natashquan, Romaine et Saint-Augustin).

En 1857, la population estimée de différents postes était la suivante (d'après Hind, 1863 et Speck, 1931 cité dans Rogers et Leacock, 1981):

SEPT-ILES	300
MINGAN	500
MUSQUARO	100
NATASHQUAN	100

En 1971, alors que le système de "réserve" est en vigueur, la population autochtone de la Côte-Nord est la suivante (d'après Orenstein, 1973, cité dans Rogers et Leacock, 1981):

ESCOUMAINS	114
BETSIAMITES	1 631
SEPT-ILES/MALLOTÉNAM	1 192
MINGAN	253
NATASHQUAN	351
ROMAINE/ST-AUGUSTIN	544

5.2.2 LES INUITS

Les données ethno-historiques concernant la présence inuit sur la Côte-Nord du Saint-Laurent suggèrent une fréquentation saisonnière de la région du détroit de Belle-Isle à partir de 1580 A.D. (Martijn, 1980 : 105). Ces Inuits, descendants de la culture Thulé, auraient eu, à cette époque deux attraits marqués pour cette région, soit les ressources animales locales ("ils peuvent aussi être venus plus régulièrement pour suivre les phoques, à la fin de l'automne et au début de l'hiver," - Trudel, 1978 : 107) et la possibilité d'acquérir des biens manufacturés de la part des Français et des Basques par échange ou lors de raids sur les établissements de pêche européens (Martijn, 1980 : 107).

Toute cette période, jusque vers les années 1620, se serait déroulée sous le signe de relations fort tendues, les archives révélant plusieurs cas d'attaques meurtrières des Inuits envers les Basques et les Français qui, au 17^e siècle, sont obligés d'armer leurs navires afin de se protéger.

Martijn (1980 : 109) estime que c'est à partir de 1620, alors que les Basques ne fréquentent pour ainsi dire plus le détroit de Belle-Isle, que les Inuits seraient descendus vers l'ouest, possiblement jusqu'en Minganie. Ils n'y auraient cependant effectué que des incursions, étant confrontés tantôt aux Montagnais, tantôt aux Micmacs qui venaient de Gaspésie.

Ces groupes inuits auraient poursuivi leur expansion à partir de Blanc-Sablon et de Rivière Saint-Paul, à l'ouest du détroit de Belle-Isle (ibid : 118). Ces excursions étaient possiblement saisonnières et liées à la quête de nourriture.

Pour ce qui est de la Minganie, aucune attestation archéologique n'a corroboré les sources ethno-historiques dont Martijn met divers éléments toponymiques en doute (Martijn, 1980). Celui-ci propose donc la région de Mingan comme limite occidentale de l'expansion Inuit sur la Côte-Nord sur la base d'indices ethno-historiques qui restent à être vérifiés par l'archéologie.

5.2.3 LES EURO-QUÉBÉCOIS ET LEURS PRÉCURSEURS

5.2.3.1 PÉRIODE D'EXPLOITATION NON SÉDENTAIRE (1500-1661)

Suite à l'épopée des grands découvreurs et des explorations officielles où plusieurs pays se disputaient les nouveaux territoires (Jean Cabot pour l'Angleterre en 1497; les frères Cortéreal en 1501 et 1502 pour le Portugal; Estevan Gomez de l'Espagne en 1524-26; Verrazano en 1524 et Jacques Cartier en 1534-35 pour le compte de la France), les ressources maritimes de la vaste région qui englobe Terre-Neuve et le golfe du Saint-Laurent vont être l'objet d'une exploitation saisonnière continue (Blondin, 1982 : 4-5).

Selon Trudel (1978 : 50), des pêcheurs français, bretons et normands fréquentèrent le détroit de Belle-Isle dès 1506 et prirent l'habitude d'exploiter régulièrement cet endroit et les environs.

A partir de 1545, des pêcheurs basques (français et espagnols) vinrent également s'approvisionner en pêcheries dans le golfe du Saint-Laurent, particulièrement sur la côte ouest de Terre-Neuve et sur la côte méridionale du Labrador et ce jusqu'au 16e siècle (Trudel, 1978 : 52).

Les 15e et 16e siècles verront trois types d'activités réalisées par ces pêcheurs venus d'Europe. La pêche sédentaire à la morue fut surtout pratiquée par les Français mais quelquefois aussi par les Basques.

La chasse au gros et petits mammifères marins était surtout pratiquée par les Basques Français et Espagnols principalement pour l'huile que ces animaux procurait. Ils chassaient également le phoque pour sa peau, le morse pour ses défenses d'ivoire et la baleine pour ses fanons.

TABLEAU 3: SÉQUENCE DE L'OCCUPATION EURO-QUÉBÉCOISE EN MOYENNE-CÔTE-NORD ET CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES GÉNÉRALES

PÉRIODE	GROUPE CULTUREL	TYPE D'ÉTABLISSEMENT
1500-1661	Français (Normands, Bretons)	Pêche à la morue. Un peu de traite avec autochtones.
1545-1620	Basques (Français, Espagnols)	Chasse à la baleine et autres mammifères marins. Un peu de pêche à la morue. Troc avec les autochtones.
1661-1760	Français	Seigneurie et concession visant l'exploitation des fourrures, de la pêche et de la chasse au loup-marin.
1760-1850	Anglais	Appropriation des établissements français. Emphase sur la traite des fourrures avec les autochtones.
1850-1872	Jersayais, acadiens, canadien-français	Premiers noyaux de villages permanents autour des principales rivières. Pêche à la morue, exploitation des ressources côtières (commerciale).
1872-1930	Idem	Accroissement de la population. Regroupement autour des villages actuels. Pêche à la morue, exploitation des ressources côtières (commerciale). Trappe, élevage du renard. Développement des clubs privés pour la pêche au saumon.
1930-1985	Canadien-français	Ere industrielle. Développement des secteurs forestiers et miniers. Baisse dramatique dans l'exploitation commerciale des ressources animales. Développement des services gouvernementaux et privés. Tourisme.

Source: Blondin, 1982.

Enfin, la traite avec les autochtones qui devait s'effectuer occasionnellement au début devint habituelle par la suite.

"Au 16e siècle, ces relations reliées à la traite furent d'abord menées au hasard, par quelques capitaines de navires soucieux d'améliorer leur profit annuel. Mais lorsque les pêcheurs européens découvrirent la valeur des peaux de castor en Europe, la traite s'organisa sur une base plus régulière." (Innis 1940 : 91 dans Trudel 1978 : 52)

Trudel (1978 : 53) indique que cette activité des pêcheurs français et basques put se poursuivre jusqu'à la dernière moitié du 16e siècle, moment à partir duquel le Roi de France accorda des concessions à des marchands désireux de poursuivre cette traite sur une base commerciale (concession de Mingan en 1661; Mingan et l'île d'Anticosti en 1676; havre de Blanc-Sablon et l'île de Belle-Isle en 1689).

Ces échanges étaient réalisés aussi bien avec les Montagnais de la Côte-Nord qu'avec les Inuits de la côte du Labrador.

L'occupation du territoire par ces groupes européens se limite aux havres abrités et aux îles en bordure de la côte. Selon Blondin (1982 : 7), il n'y a pas de données précises attestant l'utilisation de la région de l'archipel de Mingan par les pêcheurs français dont le centre des opérations sur la Côte-Nord serait situé plus à l'est, vers la "Grande Baye" et Blanc-Sablon.

Il en va autrement quant aux Basques dont la présence est connue au moins jusque dans la région de Tadoussac. De façon particulière, pour la Moyenne-Côte-Nord, l'occupation du territoire (non-permanente) est attestée par la présence de fours pour faire fondre la graisse des mammifères marins sur quelques îles de l'archipel de Mingan. Bélanger (1971 : 42-43) désigne par ailleurs "Mingain" (Mingan) comme lieu de pêche. Bien qu'aucun vestige de cette activité n'ait encore été retracé, on peut supposer que des installations basques assez importantes ont dû être aménagées sur le littoral, ces derniers faisant sécher de préférence la morue.

5.2.3.2 PÉRIODE D'EXPLOITATION SÉDENTAIRE (1661-1850)

A partir de la fin du 16^e siècle, le Roi de France qui entend marquer l'exploitation du vaste territoire qu'est la Nouvelle-France, accorde des monopoles d'exploitation pour la traite des fourrures dans le golfe du Saint-Laurent dès 1603 (Pierre de Monts est titulaire d'un monopole qui s'étend du 46^e au 40^e parallèle). Puis, pendant la seconde moitié du 16^e siècle, le Roi accorde également des concessions à des marchands qui obtenaient ainsi des droits d'usage et d'exploitation de territoires délimités et ce, pour une durée généralement limitée à 10 ans. Ces droits exclusifs visaient la traite des fourrures ainsi que la pêche ou la chasse au loup-marin, mais non pas la pêche à la morue où la concurrence avec les pêcheurs nomades était maintenue.

En 1661, François Bissot de la Rivière devenait seigneur de l'Ile-aux-Oeufs et recevait en même temps des droits de "pratiquer la pesche sédentaire des loups-marins, baleines, marsoins et les autres négoces..." à partir de la dite "Ile-aux-Oeufs jusqu'aux Sept-Iles et dans la Grande-Anse", soit la baie de Brador (Great Britain Privy Council 1927, vol. VII: 2716, cité dans Charest 1975 : 39). Cette seigneurie est aussi connue sous le nom de Terre Ferme de Mingan et est distincte de la Seigneurie des Iles de Mingan qui fut concédée en 1679 à Louis Jolliet et Jacques de Lalande (Blondin, 1982 : 16-17).

La concession de Mingan et de l'Ile d'Anticosti fut concédée à Radisson et des Groseillers en 1676. Par ailleurs, le havre de Blanc-Sablon et de l'Ile de Belle-Isle furent concédées en 1689 aux marchands La Chesnaye et Riverin (Trudel, 1978 : 53).

Après 1700, d'autres concessions furent accordées et dès 1740 toute la partie littorale et insulaire de la Côte-Nord était concédée à des individus qui n'avaient d'autre but que de s'enrichir dans le commerce des fourrures, du saumon ou de l'huile de phoque (Charest, 1976 : 32).

Règle générale les établissements associés aux concessions ne permirent pas un développement local important et étaient constitués par le poste de traite et quelques bâtiments servant d'habitations ou d'entrepôts.

Consécutivement à la conquête de 1760, les postes de traite et de pêche de la Côte-Nord furent exploités par un consortium de marchands formant la "Labrador Company". Les mêmes espèces commerciales furent exploitées jusqu'à la faillite de la compagnie en 1820 (Charest, 1976 : 32).

Suite à cette faillite, la partie orientale de la Côte-Nord fut ouverte au peuplement libre. La Compagnie de la Baie d'Hudson après sa fusion avec la Compagnie du Nord-Ouest reprend le bail de location pour la terre ferme de la région de Mingan en 1821 (Blondin, 1982 : 29) et empêchera tout établissement autre jusqu'en 1854, date à laquelle est promulguée une loi forçant la CBH à permettre l'établissement libre dans la partie occidentale de la Côte-Nord (ibid : 34). En 1858, une seconde loi abolissait les privilèges de CBH sur les rivières à saumon qui étaient alors exploitées de façon abusive. Ainsi, les Madelinots, Gaspésiens et autres, purent s'établir sur la Moyenne-Côte-Nord et y former les premiers villages permanents.

5.2.3.3 LE PEUPEMENT PERMANENT (1850-1872)

Au cours du 19e siècle, tout le golfe Saint-Laurent était fréquenté par des pêcheurs provenant des Etats-Unis, des provinces maritimes ainsi que des Iles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie, qui exploitaient de façon privilégiée la morue, le hareng et le maquereau.

Trois groupes distincts se sont établis en Moyenne-Côte-Nord afin d'y poursuivre leurs activités halieutiques.

Les Jerseyais sont des francophones protestants originaires de petites îles situées entre la France et l'Angleterre. Ce n'est pas tant leur nombre que leur système de production qui les caractérisent. Ce système comprenait quatre éléments principaux: des établissements de pêche à la morue, des comptoirs commerciaux associés à ces derniers, une flotte de navire de commerce, et une banque, située à Jersey (Charest, 1975 : 47). Les compagnies de pêche Jerseyaises se sont tout d'abord installées en Gaspésie à partir de 1785 (Blondin, 1982 : 38). Ces compagnies ont par la suite étendu leur activités vers la Moyenne-Côte-Nord suite à la dissolution de la Labrador Company (Boucher, 1983 : 2). Elles se sont

installées surtout à l'ouest de l'archipel de Mingan, soit à Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Magpie, Rivière Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan. A l'est, un établissement a été créé à Natashquan (Blondin, 1982 : 38 et André Lepage, comm. pers.).

Le peuplement de la Moyenne-Côte-Nord par les canadiens-français est lié à la venue des compagnies jerseyaises qui engageaient nombre de gaspésiens pour la période estivale de pêche. Selon Charest (1975 a: 46), il en venait plusieurs centaines chaque année, installés pour l'été dans des "cook-rooms". Il semble que plusieurs de ceux-ci aient trouvé les motivations suffisantes pour s'établir sur place avec leur famille (Blondin, 1982 : 39). Outre les engagés des compagnies jerseyaises, quelques indépendants venant aussi bien de la Gaspésie que d'autres régions de la province (rive-sud: Saint-Vallier, Berthier; Charlevoix: La Malbaie, Baie Saint-Paul). Ceux-ci n'étaient pas spécialisés dans la pêche à la morue et s'installaient un peu partout, à l'embouchure des rivières à saumon, en particulier dans la partie est du territoire. Ils misaient surtout sur la pêche du saumon, du homard, la chasse, etc. (Blondin, 1982 : 40). Quelques personnes spécialisées dans d'autres domaines (commerçants ou traiteurs, charpentiers, cordonniers, etc.) vinrent également s'établir sur la Moyenne-Côte-Nord. Ces gens arrivaient surtout du district de Québec et des environs (ibid : 40).

Les Acadiens formèrent la troisième source de peuplement permanent de la Moyenne-Côte-Nord. Ceux-ci fixés aux Iles-de-la-Madeleine depuis le 18e siècle, éprouaient des problèmes de tenure sur les Iles et d'approvisionnement dans le golfe en raison d'une concurrence étrangère, américaine en particulier (ibid : 42). Connaissant déjà les ressources de la Côte-Nord, plusieurs décidèrent de s'y établir en permanence. En fait, plusieurs vagues de migrations se succéderont entre 1853 et 1872. En tout, quelques cent vingt familles quittèrent les Iles-de-la-Madeleine pour venir s'installer sur la Moyenne-Côte-Nord à Kégashka, Natashquan et Havre Saint-Pierre (Roy, 1860-62 :152 cité dans Blondin, 1982 : 44).

5.2.3.4 L'ÉTABLISSEMENT DES VILLAGES ET DES POSTES DE PÊCHE SUR LE LITTORAL ENTRE HAVRE-SAINT-PIERRE ET LA RIVIÈRE NABISIPI

Havre-Saint-Pierre qui s'appelait à l'origine Pointe-aux-Esquimaux fut établie en 1857 lorsque six familles acadiennes originaires de Havre-aux-Maisons, aux Iles-de-la-Madeleine, y accostèrent. Cet établissement acadien faisait suite à deux autres, localisés plus à l'est, soit Kégashka (1853-54) et Natashquan (1855). Trois ans plus tard la population comptait déjà 208 personnes et la construction de maisons, hangars, etc., progressait (Vigneau 1969 : 19). Cet accroissement de la population, surtout par les Madelinots, se poursuivit ainsi jusque vers 1872.

Betchewan est situé à environ 25 km à l'est de Havre-Saint-Pierre. Ce petit village a une histoire assez courte qui commença en 1858 lorsqu'un Français s'y installa jusqu'en 1864, "année où il retourna en France pour revenir l'année suivante se fixer à la Pointe" (Havre-Saint-Pierre) (Blondin, 1982 : 50). Ce n'est que plus tard, en 1871 que les Acadiens fixés à Kégashka depuis 1853-54, déménagèrent à Betchewan pour y continuer leurs activités. Entre 1886 et 1889, ceux-ci repartirent vers Québec, la Beauce, les Iles-de-la-Madeleine, etc. (Huard, 1897 : 346 cité dans Blondin, 1982 : 50).

La Baie Atepetal est mentionnée dans la liste des postes de pêche de la Moyenne-Côte-Nord dressée par Charest (1971 : 98 cité dans Blondin, 1982 : 51). Situé entre l'île Ste-Geneviève et la rivière Corneille, ce poste n'est pas documenté et son occupation n'aurait été que saisonnière (Blondin : *ibid*).

La rivière Corneille, située à environ 7 km à l'ouest de Baie Johan-Beetz a jadis constitué un autre poste de pêche. Un canadien-français originaire de Baie Saint-Paul y aurait passé plus de 20 ans (Huard, 1897 : 346 cité dans Blondin, *ibid*).

Baie Johan-Beetz, qui portait le nom de Baie Piashti jusqu'en 1925 fut établi en 1862 par Joseph Tanguay, originaire de Berthier, qui s'était d'abord établi à la rivière Petite Watshishou en 1854. Tanguay et ses fils pratiquaient surtout la pêche au saumon sur les rivières Corneille,

Petite Watshishou, Watshishou et Quetachou (Blondin, 1982 : 52). La famille Tanguay vécue seule à la Baie Piashti pendant une dizaine d'années avant d'être rejointe par quelques acadiens vers 1870. Selon Blondin (1982 : 54), la Baie Piashti n'était vraiment habitée que l'hiver, ses habitants passant l'été dans les petits poste de pêche au saumon et au homard. L'abbé Huard (1897 : 346) mentionne pour l'année 1897, la présence de 7 familles et de 47 personnes habitant à la Baie Piashti.

La survie de cet établissement a peut-être été assurée par la venue du belge Johan Beetz en 1898. Celui-ci apporta un essor nouveau en s'occupant principalement d'achat de fourrures pour son compte et celui de la maison Révillon et Frères. De plus, il aménagea une douzaine de parcs d'élevage pour le renard. Cette entreprise qui fonctionna surtout entre 1905 et 1919, périclita assez rapidement après son départ pour Montréal en 1922 (Blondin, 1982 : 81). Depuis, la pêche et la trappe sont demeurées les principales activités de la population de Baie Johan-Beetz qui atteignait 237 personnes en 1961 (Recensement de 1961) et 216 en 1971 (Blondin, 1973 : 6).

Les autres postes de pêche mentionnés dans la littérature sont les rivières Watshishou, Petite Watshishou, Pashashibou et Nabisipi. Tous ces emplacements ont été habités de façon sporadique ou régulière, mais sans jamais contenir plus que quelques familles.

Watshishou: on sait déjà que la famille Tanguay, de Berthier s'y installa entre 1854 et 1862. A leur suite, "deux frères, du nom de Pilote, de la Baie Saint-Paul, s'établirent près de la petite rivière Watshishoo vers 1863 ou 1864... en 1885 ou 1886, celui qui était marié quitta définitivement l'endroit... Quant à l'autre, le dernier des "Watshishouans", il tint bon jusqu'à l'automne 1894, où il partit à son tour, après avoir vendu son domaine, ses agrès de pêche et son attirail de chasse à un nommé Dion de Saint-Thomas-de-Montmagny" (Huard, 1897 : 348).

Pour Watshishou, Vigneau a noté les éléments suivants dans son journal personnel (Vigneau, 1969):

"Septembre 1916. Dans le cours de ce mois, les barges se sont éparpillées de tous côtés pour la pêche d'automne, les uns à Longue Pointe, les autres à l'Anticosti, Ile St-Charles, Watshishoo et ailleurs" (ibid : 248).

"Octobre 1917. Prudent Dion qui habitait le grand Watshishoo depuis 23 ans..." (ibid : 256).

"Septembre 1922. Dans le cours de ce mois, on a ouvert une mine à Watshishoo qui fournit de la porcelaine et de la faïence pour le granite (...); cie américaine" (ibid : 283).

Novembre 1924. Chargement de pierre de la mine de Watshishoo expédié en Angleterre" (ibid : non noté)⁽¹⁾.

Pour Pashashibou, les notes suivantes ont été glanées. Bélanger (1973 : 64) dans son ouvrage toponymique indique que le nom Pashashibou donné à la baie, la rivière et la pointe provient de Pishishabou ou "rocher pointu". Le lieu a été identifié par Biggar comme le "havre Saint-Nicolas" de Cartier, août 1535.

Selon Huard (1987 : 348), deux frères nommés Boulanger et venant des environs de Saint-Thomas-de-Montmagny auraient, vers 1876 marié deux acadiennes de la Pointe-aux-Esquimaux et se seraient établis à "Passasheboo", deux ou trois ans plus tard, ils auraient abandonné la "colonie".

Vigneau, dans son journal mentionne pour l'année 1874: "le bateau "Saint-Pierre", propriété de François Boulanger, canadien résidant aux environs de Passashebou" (Vigneau, 1969 : 67). Pour 1876, il note: "...Boulanger, propriétaire du "Saint-Pierre", s'établit à Passashebou ce printemps" (ibid : 76).

La rivière Nabisipi a également constitué un poste de pêche temporaire. Huard indique: "ce fut vers 1855 que les familles Rochette s'y établirent, après que la compagnie de la Baie d'Hudson eut abandonné le poste de pêche au saumon qu'elle avait à la petite rivière Nabisipi... dans ces dernières années (donc avant 1897) tout le peuple des Nabisipiens s'embarqua pour aller chercher fortune sous un ciel plus favorable" (Huard, 1897 : 349).

(1) Nous n'avons pu trouver aucune autre mention ou explication concernant l'exploitation de la matière première à Watshishou.

6 L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

6.1 LES MONTAGNAIS A LA PÉRIODE DE CONTACT

A l'arrivée des Européens (en continuité avec la période pré-historique), les autochtones du subarctique possédaient un mode d'exploitation des ressources de différents écosystèmes: terrestre de type "taiga" (caribou, baies sauvages); terrestre de type forêt boréale (animaux à fourrure, bois, gallinacées); dulcaquicole composé d'un important réseau de lacs et rivières (poissons, animaux à fourrure, oiseaux aquatiques); marin côtier (mammifères marins, poissons, oiseaux aquatiques et mollusques). (Charest 1976 : 25-28).

L'exploitation de ces ressources suivait le cycle de disponibilité de celles-ci aux différents moments de l'année, amenant un constant déplacement vers les sources d'approvisionnement.

Chez les Montagnais, chaque groupe ou bande⁽¹⁾ avait un cycle annuel de déplacements qui réglait leur dispersion ou leur rassemblement en fonction de la distribution et de l'abondance saisonnière des ressources (Leacock 1980 : 81). En hiver ou en période de disette, il y avait séparation de la bande en groupes de une ou plusieurs maisonnées multifamiliales qui constituaient l'unité économique de base. L'été était l'occasion de rassemblements de plusieurs bandes sur les rives d'un lac poissonneux, où se déroulaient les activités communautaires (mariages, fêtes, etc.).

Ainsi, les Montagnais exploitaient principalement l'intérieur des terres où ils passaient la majeure partie de l'année, se rapprochant de la côte de façon saisonnière.

(1) La notion de bande telle qu'employée ici se veut très large. Ces populations subarctiques n'étant par organisées selon une hiérarchie précise de bandes et de tribus (Leacock, 1980 : 88 - note).

Frenette (1980, figure 3) résume ainsi le cycle traditionnel des Montagnais.

<u>AUTOMNE</u>	Déplacements	
	Activités économiques:	- pêche - chasse au petit gibier
	Organisation sociale:	- groupes multi-familiaux
<u>HIVER</u>	En forêt	
	Activités économiques:	- chasse au gros gibier - piégeage d'animaux à fourrures
	Organisation sociale:	- groupes multi-familiaux - grands groupes
<u>PRINTEMPS</u>	Déplacements	
	Activités économiques:	- pêche - chasse du gibier d'eau
	Organisation sociale:	- groupes familiaux
<u>ÉTÉ</u>	Sur la côte ou autour des grandes étendues d'eau	
	Activités économiques:	- pêche (saumon, truite) - chasse au phoque (à la côte)
	Activités sociales:	- mariage - fête
	Organisation sociale:	- groupes multi-familiaux

Pour sa part, Charest (1976 : 30) propose le tableau suivant quant aux ressources exploitées selon les saisons et l'écosystème producteur (nous l'avons adapté à l'exploitation montagnaise des ressources).

PÉRIODE DE L'ANNÉE	ECOSYSTÈME MARIN	ECOSYSTÈME D'EAU DOUCE	ECOSYSTÈME DE TAIGA	ECOSYSTÈME FORET BORÉALE
PRINTEMPS	Phoque Oiseaux aquatiques	Truite	Caribou	Animaux à fourrure Bois
ÉTÉ	Saumon Divers pois- sons et coquillages Oiseaux aquatiques	Saumon Truite Corégone	Baies	Bois
AUTOMNE	Phoque	Saumon Truite Corégone	Baies	Animaux à fourrure Bois
HIVER			Caribou	Animaux à fourrure Bois

Les principales espèces animales recherchées étaient: le caribou, le castor, le lièvre, l'ours noir, le rat musqué, les petits et gros carnivores et les petits rongeurs parmi les mammifères terrestres; le saumon, la truite et le corégone parmi les poissons, ainsi que les pétoncles, palourdes et moules parmi les mollusques; les gallinacées, canards et oiseaux aquatiques littoraux parmi l'avifaune; les phoques parmi les mammifères marins (Ethnoscop 1981 adapté de Chevrier 1978).

Alors que le caribou constituait l'élément principal de la diète montagnaise (sur la Côte-Nord), le castor et le porc-épic étaient des espèces d'appoint chassées à longueur d'année mais plus particulièrement au début de l'hiver, avant les grandes chasses au caribou, et au printemps, avant le retour aux lieux de rassemblement. L'anguille était une espèce fort appréciée. Pêchées surtout à l'automne, elles étaient consommées fraîches en septembre et octobre. Une partie était fumée en prévision des moments plus difficiles de l'hiver.

"(...) pendant le mois de Septembre et Octobre, ils vivent pour la plupart d'anguilles fraîches, en Novembre, Décembre et souvent en Janvier, ils mangent leurs anguilles boucanées et quelques porcs-épics qu'ils prennent pendant les petites neiges, comme aussi quelques castors s'ils en trouvent".
(Lejeune 1634 : 80, cité dans Ethnoscop 1981 : 57).

Nous n'avons pas trouvé d'indications dans la littérature attestant que les Montagnais de la Côte-Nord exploitaient ainsi l'anguille, alors que c'était pratique courante chez les bandes localisées plus au sud-ouest (Tadoussac, Québec, etc.). Toutefois, la présence d'anguilles dans la région où est comprise l'aire d'étude laisse croire à cette possibilité.

6.2 LES MONTAGNAIS PENDANT LA PÉRIODE DE TRAITE DES FOURRURES

Certains auteurs (Charest, 1976 : Frenette, 1980) s'accordent pour dire que la traite des fourrures a changé peu de choses quant au cycle d'exploitation des ressources.

L'automne demeure la saison des déplacements vers l'intérieur et les activités parallèles au transport sont sensiblement les mêmes. L'hiver demeure la saison importante. Les changements remarquables concernent surtout les modes d'exploitation des ressources. Les autochtones peuvent compter sur les armes à feu et sur un apport de nourriture dont la source n'est plus aussi aléatoire (farine, fèves, etc.). Pour Charest (1976 : 34): "le groupe Montagnais-Naskapi de la Côte-Nord a peut-être atteint à cette époque un niveau optimal d'adaptation en raison de l'introduction d'une technologie plus efficace dans un système d'exploitation des ressources demeurant en majeure partie spécialisé". "Les mêmes chasses sont effectuées, mais on accorde une attention plus particulière au piégeage des animaux à fourrure qui est le moyen par lequel on s'assure des échanges avec les euro-canadiens" (Frenette, 1980 : 5). Le printemps demeure une saison de déplacements (de plus en plus vers les postes de traite cependant) où la trappe, la pêche et la chasse au petit gibier conserve son importance.

C'est à la période estivale qu'apparaît le changement le plus radical. Les groupes se rassemblent maintenant autour des postes de traite (à l'intérieur des terres, mais surtout sur la côte dans le cas des Montagnais) et, compte tenu de la facilité à acquérir nourriture et boisson, abandonnent une partie de leurs activités estivales traditionnelles. "Les seules activités économiques retenues pour cette période sont un peu de pêche au filet et l'exécution de travaux mineurs (fumage des peaux, réparation des canots" (Frenette : *ibid*).

Pour ce qui est des changements mineurs qui furent apportés au cycle annuel d'exploitation, Rogers émet l'hypothèse que les retours en forêt se faisaient plus hâtivement qu'à la période traditionnelle dans le but de profiter d'une période de piégeage plus longue (cité dans Frenette, 1980 : 3, sans référence précise).

Frenette propose par ailleurs le scénario suivant comme représentatif du cycle annuel en situation de traite (1980 : figure 3).

<u>AUTOMNE</u>	Déplacements	
	Activités économiques:	<ul style="list-style-type: none"> - pêche - chasse - piégeage d'animaux à fourrure
	Organisation sociale:	<ul style="list-style-type: none"> - groupes multi-familiaux
<u>HIVER</u>	En forêt	
	Activités économiques:	<ul style="list-style-type: none"> - chasse des gros mammifères - intensification du piégeage d'animaux à fourrure
	Organisation sociale:	<ul style="list-style-type: none"> - groupes multi-familiaux - grands groupes
<u>PRINTEMPS</u>	Déplacements	
	Activités économiques:	<ul style="list-style-type: none"> - pêche - chasse du gibier d'eau - piégeage d'animaux à fourrure
	Organisation sociale:	<ul style="list-style-type: none"> - groupes familiaux
<u>ÉTÉ</u>	Près des postes de traite	
	Activités économiques:	<ul style="list-style-type: none"> - diminution de la pêche - disparition de la chasse au phoque (à la côte)
	Activités sociales:	<ul style="list-style-type: none"> - traite - mariage - fête - mission - repos - boisson
	Organisation sociale:	<ul style="list-style-type: none"> - groupes multi-familiaux

6.3 LES MONTAGNAIS SÉDENTAIRES

Frenette (1980 : 3), voit, pour la période 1900 à 1960 la mise en place d'un nouveau cycle qui, bien qu'à peu près identique au cycle précédent, s'en distingue par de nouvelles activités économiques (travail dans les mines, pêche commerciale) ainsi que par l'avènement d'innovations technologiques facilitant les déplacements, ce qui a amené de nouveaux schèmes de migration.

Charest indique que pour la période d'après-guerre: "les stratégies adaptatives des Montagnais-Naskapis connurent davantage de modifications...car ils se sédentarisèrent le long du littoral et abandonnèrent en grande partie leurs activités de chasse et de piégeage (1976 : 41).

Cette sédentarisation a pris plus de force avec la création de réserves et l'établissement d'un programme de scolarisation obligatoire des jeunes amérindiens.

Charest ajoute: "Ne pouvant plus faire le voyage vers les territoires de piégeage avec la famille, le chasseur-trappeur écourta progressivement ses séjours à l'intérieur jusqu'à les abolir complètement dans certains cas, depuis que le prix des fourrures ne justifie plus les efforts et les dépenses investies dans ces activités" (1976 : 41).

6.4 LES EURO-QUÉBÉCOIS "PERMANENTS"

L'occupation permanente de la Moyenne-Côte-Nord s'est effectuée autour d'une exploitation spécialisée des ressources maritimes (morue et hareng au début, puis le saumon et le loup-marin). Des liens économiques étroits avec l'extérieur étaient maintenus par un système d'échanges géré par les compagnies.

Les pêcheurs indépendants qui sont à la source des établissements localisés dans l'aire d'étude ont adopté un cycle de production diversifié qui leur permit de traverser une crise créée par la saturation des stations de pêche au saumon et au loup-marin qui se traduisit par une baisse marquée des rendements de ces deux pêches dans les années 1860 à 1870 (Charest, 1976 : 35). Des variations dans la pêche à la morue ont également été remarquées. Charest (1975a : 46), qui fournit des données pour l'ensemble de la Moyenne-Côte-Nord indique des prises de 40 000 quintaux dès 1863, suivi d'une brève dépression en 1867-70. Une reprise constante amena des prises de 70 000 quintaux en 1880. Il fallu attendre à 1915 pour revoir de telles quantités de morues, un lent mais constant déclin s'amorçant par la suite.

Charest indique qu'en réponse à cette crise, les résidents permanents "modifièrent leur stratégie d'adaptation qui de spécialisée devint progressivement généralisée par l'addition de plusieurs autres activités d'exploitation des ressources locales à leurs activités premières (1976 : 35). Il mentionne particulièrement la coupe du bois de sciage, le piégeage des animaux à fourrure, la chasse au caribou et autre petit gibier et la cueillette des baies sauvages. Ceci, "de façon à devenir beaucoup moins dépendants des échanges avec l'extérieur pour les produits qu'il leur était possible de produire sur place" (ibid).

Charest produit par ailleurs le tableau suivant quant au cycle annuel d'exploitation des ressources du territoire par les résidents permanents (ibid : 36).

PÉRIODE DE L'ANNÉE	ECOSYSTÈME COTIER	ECOSYSTÈME D'EAU DOUCE	ECOSYSTÈME DE TAIGA	ECOSYSTÈME FORET BORÉALE
AVRIL-MAI	Pêche au phoque			
JUIN	Chasse aux oiseaux aquatiques Cueillette des oeufs Pêche au saumon	Pêche à la truite		
MAI	Pêche au phoque			
JUIN	Chasse aux oiseaux	Pêche au saumon		
JUILLET- AOUT	Pêche au homard, au maquereau, lançon, morue	idem		Cueillette des baies
SEPTEMBRE	Pêche à la morue au large			Coupe de bois
NOVEMBRE- DÉCEMBRE				idem piégeage
DÉCEMBRE- JANVIER	Pêche au phoque		Chasse au caribou	
MARS-AVRIL				piégeage

Charest mentionne que cette stratégie généralisée ne subit guère de modification jusqu'à la seconde guerre mondiale (ibid : 36).

De façon plus précise pour Baie Johan-Beetz, Ouellet (1971) a reconstitué le cycle annuel d'activités qui a prévalu de la fin du 19e siècle jusque vers 1925 (Blondin, 1982 : 78).

JUIN / MI-JUILLET	Pêche au saumon
FIN MAI / FIN JUILLET	Homard
AOUT / SEPTEMBRE	Morue
JUILLET	Echouerie à loup-marin (peu importante)
OCTOBRE / MARS	Trappe
MARS / AVRIL	Coupe de bois

Plus particulièrement, Blondin (1982 : 78) indique que les saumons capturés au filet de la fin juin à la fin juillet étaient conservés dans des barils remplis de saumure. Citant le capitaine Fortin, il note pour l'année 1866 la production de 103 barils de saumon contre 60 quintaux de morue pour les six postes localisés entre la Pointe-aux-Esquimaux (Havre-Saint-Pierre) et la rivière Aguanish.

On retrouve par ailleurs en 1908 (Rouillard, 1908 : 40) plusieurs homarderies en opération sur le littoral, dont: "Piashte Baie (Baie Johan-Beetz), Watsheeshoo et Petit-Watsheeshoo". Blondin mentionne que cette production était pratiquement abandonnée en 1937 (citant Potvin 1940 : 80).

Enfin, en ce qui concerne la trappe pour le commerce des fourrures, Blondin (1982 : 79) rapporte que les pêcheurs euro-qubécois ne s'y sont intéressés que progressivement, "La chasse et la trappe demeurant une activité marginale jusqu'au début du 20e siècle" (ibid : 80). Selon Charest (1971 : 85, cité dans Blondin, ibid) "c'est entre 1900 et 1970 que la trappe connaîtra son apogée, tant par le nombre de trappeurs que par l'extension des territoires".

L'ère industrielle, particulièrement après la seconde guerre mondiale a vue une réorientation dans les modes de subsistance et de production qui serait d'avantage d'ordre économique et politique qu'écologique, bien que le rapport population / ressource ait également joué (Charest, 1976 : 39).

Charest considère que: "La chute des prix des fourrures, le maintien à un niveau très bas des prix de la morue séchée alors que les coûts de production ont augmenté considérablement, l'ouverture d'immenses chantiers de construction liés à l'établissement de centres miniers sur la côte et à l'intérieur, l'augmentation des emplois salariés dans le secteur public et l'instauration de mesures sociales nouvelles comme les pensions de vieillesse, les allocations familiales, les prestations de chômage, les travaux communautaires subventionnés par les gouvernements, ont amené nombre de pêcheurs à délaisser de façon plus ou moins définitive une ou plusieurs activités du cycle annuel d'exploitation au profit d'un emploi salarié à l'extérieur ou sur place ou contre des prestations de chômage ou d'aide sociale" (Charest, 1976 : 39).

Pour les villages moins touchés par cette émigration temporaire ou permanente de la population, il indique que: "les activités d'exploitation se sont concentrées surtout sur la production de morue salée et de poisson congelé pour les marchés nationaux et internationaux. Le piégeage des animaux à fourrure a été quasiment abandonné, de même que la coupe du bois de chauffage. Pareillement, la chasse au loup-marin et la chasse au caribou sont fréquemment négligées en raison des programmes gouvernementaux de travaux communautaires et de recyclage scolaire qui sont destinés à enrayer le chômage hivernal" (ibid : 40).

7 COMPILATION DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES PRÉHISTORIQUES ET HISTORIQUES ET ÉLABORATION DES CRITÈRES DE DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

7.1 MÉTHODOLOGIE

Une analyse des données provenant des sites archéologiques inventoriés a été réalisée pour la région du projet de construction routière.

Un total de soixante-sept (67) sites archéologiques ont été retenus pour fin d'analyse. Localisés entre Longue-Pointe-de-Mingan et Kégashka, quarante-quatre (44) de ceux-ci sont de la période préhistorique et seize (16) sites sont apparentés à des groupes amérindiens historiques et contemporains. Aucun site inuit ancien ou récent n'est localisé dans cette région.

L'analyse des données bio-physiques provenant des sites archéologiques permet d'identifier certains des contextes environnementaux qui ont été privilégiés par les groupes qui ont occupé ce territoire. Les récurrences des différentes variables environnementales considérées, permettent de déterminer des critères spécifiques pouvant être utilisés dans l'établissement des zones de potentiel archéologiques.

Ceci suppose cependant que l'application des résultats de cette analyse prenne place dans un milieu écologique comparable qui permette la transposition des critères déterminés. Le cas échéant, des critères généraux applicables à l'aire d'étude sont considérés.

TABLEAU 4

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
DES SITES PRÉHISTORIQUES
LOCALISÉS ENTRE
LONGUE-POINTE-DE-MINGAN ET KÉGASHKA

Localisation	Code Borden	Appartenance culturelle	Situation géographique	Environnement immédiat	Élévation (m.)	Proximité d'un plan d'eau	Type d'occupation	Travaux	Etat	Références
Longue-Pointe de Mingan	EbDa-1	Archaïque sylvicole supérieur	Littoral du Saint-Laurent	Aménagements partiels	- de 15	Ind.	Ind.	Sond.	Inc.	Lévesque 1965 Lévesque 1966
	EbDa-2	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Ind.	- de 15	Ind.	Ind.	Vis.	Erodé	Castonguay et Chevrier 1976 Roy 1983
Mingan	EbDa-3	Sylvicole ind.	Littoral du Saint-Laurent	Ind.	- de 15	Ind.	Ind.	Sond.	Inc.	Lévesque 1965 Lévesque 1966
	EbDa-4	Sylvicole ind.	Rive W de la Mingan	Ind.	8	250	Activités spécialisées	Coll/sond. Fouille	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976 Chevrier 1978
	EbDa-5	Préh. ind.	Rive W de la Mingan	Ind.	8	30	Débitage	Coll.	Détruit	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-1	Sylvicole supérieur	Ile du Havre	Végétation forestière	- de 15	Ind.	Ind.	Vis. Sond. Fouille	Inc.	Lévesque 1966 Lévesque 1971 Crête 1978 Chism 1980
	EbCx-2	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	10	100	Activités spécialisées	Coll.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976 Chevrier 1978
	EbCx-3	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	7	Ind.	Activités spécialisées	Coll/sond.	Détruit	Chevrier 1975 Castonguay et Chevrier 1976 Chevrier 1978
	EbCx-4	Préh. ind.	Rive E de la Mingan	Végétation forestière	16	350	Activités spécialisées	Coll/sond. Fouille	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976 Chevrier 1978a

Localisation	Code Borden	Appartenance culturelle	Situation géographique	Environnement immédiat	Élévation (m.)	Proximité d'un plan d'eau	Type d'occupation	Travaux	Etat	Références
Mingan (suite)	EbCx-5	Préh. ind.	Rive E de la Mingan	Végétation forestière	17	500	Activités spécialisées	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-6	Préh. ind.	Ancienne terrasse	Végétation forestière	17	1000	Activités spécialisées	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-7	Préh. ind.	Rive E de la Mingan	Végétation forestière	16	110	Activités spécialisées	Coll/sond. Fouille	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976 Chevrier 1978a
	EbCx-8	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	15	300	Débitage	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-9	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	15	325	Débitage	Coll.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-10	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	8	300	Débitage	Coll.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-11	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	6	240	Débitage	Coll.	Détruit	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-12	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	6	125	Débitage	Coll.	Détruit	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-13	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	25	160	Ind.	Coll/sond.	Détruit	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-14	Préh. ind.	Rive W de la Lechasseur	Végétation forestière	22	540	Débitage	Coll/sond.	Détruit	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-15	Préh. ind.	Rive W de la Lechasseur	Végétation forestière	22	550	Débitage	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCx-16	Préh. ind.	Rive W de la Lechasseur	Végétation forestière	22	425	Débitage	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976

Localisation	Code Borden	Appartenance culturelle	Situation géographique	Environnement immédiat	Élévation (m.)	Proximité d'un plan d'eau	Type d'occupation	Travaux	Etat	Références
Mingan (suite)	EbOx-17	Préh. ind.	Rive E de la Mingan	Végétation forestière	12	120	Activités spécialisées Habitat	Fouille	Ind.	Chevrier 1978a
	EbOx-1	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent Baie	Végétation forestière	20	125	Débitage	Coll.	Détruit	Castonguay et Chevrier 1976
	EbOx-2	Préh. ind.	Rive W de la Romaine	Végétation forestière	20	500	Activités spécialisées	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbOx-3	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	20	350	Activités spécialisées	Coll/sond.	Détruit	Castonguay et Chevrier 1976 Chevrier 1978a
Havre Saint-Pierre	EbOv-1	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent Pointe	Végétation forestière	- de 15	Ind.	ind.	Coll/sond. Vis.	Remanié	Lévesque 1965 Castonguay et Chevrier 1976
	EbOv-2	Préh. ind.	Ancienne terrasse Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	20	900	Débitage	Coll.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbOv-3	Préh. ind.	Ancienne terrasse Baie Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	15	175	Débitage	Coll.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbOv-4	Préh. ind.	Ancienne terrasse Pointe Littoral du Saint-Laurent	Aménagements partiels	16	20	Débitage	Coll.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbOv-5	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Aménagements partiels	11	117	Débitage	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976 Semson 1979
	EbOv-6	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	8	200	Débitage	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976

Localisation	Code Borden	Appartenance culturelle	Situation géographique	Environnement immédiat	Élévation (m.)	Proximité d'un plan d'eau	Type d'occupation	Travaux	Etat	Références
	EbCv-7	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Végétation forestière	5	80	Débitage	Coll/sond.	Remanié	Castonguay et Chevrier 1976
	EbCv-15	Préh. ind.	Littoral du Saint-Laurent	Aménagements partiels	11	+/-120	Activités spcialisées	Coll/sond.	Remanié	Sanson 1979
Natashquan	EbCj-1	Sylvicole indéterminé	Rive E de la Natashquan	Ind.	- de 15	Ind.	ind.	Coll/sond.	Remanié	Chism 1980
Kégashka	EbCh-1	Préh. ind.	Insulaire	Aménagements complets	Ind.	Ind.	Ind.	Privé	Détruit	Ind.
	EbCh-2	Sylvicole indéterminé	Littoral du Saint-Laurent	Aménagements complets	Ind.	Ind.	Ind.	Coll.	Détruit	Wintenberg n.d. Barré 1969 Chism 1980
	EbCh-3	Préh. ind.	Insulaire	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Vis.	Remanié	Chism 1980
	EbCh-4	Préh. ind.	Insulaire	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Vis.	Inc.	Barré 1969 Chism 1980
	EbCh-5	Préh. ind.	Insulaire	Aménagements	Ind.	Ind.	Ind.	T.O.	Remanié	Chism 1980
	EbCh-6	Préh. ind.	Insulaire	Aménagements	Ind.	Ind.	Ind.	Coll/sond. Vis.	Inc.	Barré 1969 Chism 1980
	EbCi-1	Préh. ind.	Rive E de la Kégashka	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Coll Vis.	Détruit	Wintenberg n.d. Barré 1969 Chism 1980
	EbCi-2	Ind.	Rive W de la Kégashka	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Vis.	Détruit	Chism 1980
	EbCi-3	Amérindien ind.	Rive W de la Kégashka	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	T.O.	Inc.	Chism 1980

(1) du plan d'eau

Localisation	Code Borden	Appartenance culturelle	Situation géographique	Environnement immédiat	Élévation (m.)	Proximité d'un plan d'eau	Type d'occupation	Travaux	Etat	Références
Territoire non-organisé	EJO-2	Préh. ind.	Rivière Romaine	Ind.	2.60 (1)	Ind.	Ind.	Sond.	Intact	Sanson 1979 a

Préh. ind.: préhistoire indéterminée

ind.: indéterminé

inc.: inconnu

Vis.: reconnaissance visuelle

Coll.: collecte

Sond.: sondage

T.O.: tradition orale

TABLEAU 5

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
DES SITES MONTAGNAIS HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS
LOCALISÉS ENTRE
LONGUE-POINTE-DE-MINGAN ET KÉGASHKA

Localisation	Code Borden	Situation géographique	Age (ans)	Elevation (m.) (1)	Proximité d'un plan d'eau	Environnement immédiat	Nature du terrain	Travaux	Etat	Références
Rivière Romaine	EbCv-8	Rive S de la romaine	+/- 10	Ind.	47	Végétation forestière	Sable et argile	Vis.	Intact	Samson 1979
	EbCv-9	Insulaire	+/- 2	4	25	Végétation forestière	Sable	Vis.	Détruit	Samson 1979
	EbCv-10	Rive S de la romaine	2 à 5	4 à 7	36	Végétation forestière	Sable	Coll.	Détruit	Samson 1979
	EbCv-11	Rive S de la romaine	+/- 50	5	17	Végétation forestière	Sable	Vis.	Intact	Samson 1979
	EbCv-12	Rive S de la romaine	5 à 10	2	17	Végétation forestière	Sable	Vis.	Intact	Samson 1979
	EbCv-13	Insulaire	19e s.	8	15	Végétation forestière	Sable	Vis.	Détruit	Samson 1979
	EbCv-14	Rive S de la romaine	5 à 10	3	12	Végétation forestière	Sable	Vis.	Intact	Samson 1979
Fleuve Saint-Pierre	EbCv-16	Littoral du Saint-Laurent	+ 10	+/-15	150	Aménagements	Sable	Coll.	Intact	Samson 1979
	EbCv-17	Littoral du Saint-Laurent	+/- 20	11	150	Inc.	Sable	Vis.	Intact	Samson 1979
	EbCv-1	Littoral du Saint-Laurent	+/- 30	+10	Ind.	Végétation forestière	Mousses	Vis.	Intact	Samson 1979
	EbCs-1	Rive S de la riv. de l'Ours (embouchure)	Ind.	+/- 3	10	Végétation forestière	Rocher	Vis.	Intact	Samson 1979

(1) du plan d'eau

Localisation	Code Borden	Situation géographique	Age (ans)	Elevation (m.) (1)	Proximité d'un plan d'eau	Environnement immédiat	Nature du terrain	Travaux	Etat	Références
Havre Saint-Pierre	EbCa-2	Embouchure de la riv. du Milieu	19e s. et +/- 3	+/- 6	20	Végétation forestière	Rocher	Vis.	Intact	Samson 1979
	EbCa-3	Littoral du Saint-Laurent Baie	19e s.	3	20	Végétation forestière	Mousses Rocher	Coll/sond.	Intact	Samson 1979
	EbCa-4	Littoral du Saint-Laurent Baie	Ind.	3	36	Végétation forestière	Inc.	Vis.	Intact	Samson 1979
	EbCa-5	Littoral du Saint-Laurent Baie	+/- 8	2	40	Végétation forestière	Mousses	Vis.	Détruit	Samson 1979
	EbCa-6	Littoral du Saint-Laurent Baie	+/- 8	2	13	Végétation forestière	Mousses	Vis.	Intact	Samson 1979

TABLEAU 6

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
DES SITES HISTORIQUES EURO-QUÉBÉCOIS
LOCALISÉS ENTRE
LONGUE-POINTE-DE-MINGAN ET KÉGASHKA

LOCALISATION	CODE BORDEN	APPARTENANCE CULTURELLE	SITUATION GÉOGRAPHIQUE	TYPE D'OCCUPATION	TRAVAUX	ÉTAT DU SITE	CARACTÉRISTIQUES	RÉFÉRENCES
Mingan	EbDa-6	Basque et préh. ind.	Insulaire Ile Nue	Chasse Pêche	Sond.	Intact	4 fours basques 3 éclats de taille	Gaumond 1960 Gaumond 1979 c Crête 1978
	EbDa-7	E-Q	Littoral	Domestique	Vis.	Inc.	1 habitation 1849	Chism 1980
	EbDa-8	E-Q	Littoral	Commercial	Coll/sond.	Inc.	Poste de la CBC	Lévesque 1965 Fortin 1978 Lacombe rd Chism 1980
	EbDa-9	E-Q	Littoral	Commercial	Coll.	Détruit	Poste de la CBC (1821)	Chism 1980
	EbDa-11	E-Q	Littoral	Commercial	Vis.	Remanié	Poste de la CBC (1821-1924)	Chism 1980
Havre-Saint-Pierre	EbCv-18	E-Q	Littoral	Commercial Domestique	Vis.	Intact	Poste de la CBC (1800-1970)	Chism 1980
	EbCv-19	E-Q	Littoral	Domestique	Vis.	Inc.	Maison Syr (1874)	Chism 1980

E-Q: Euro-québécois

7.2 RÉSULTATS DE LA COMPILATION DES DONNÉES PROVENANT DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Le tableau 7 présente les résultats obtenus suite à l'analyse des données archéologiques considérées. Des variables géographiques et géomorphologiques ont été retenues afin de caractériser les contextes d'occupation des différents groupes culturels.

Certaines données peuvent être absentes ou incomplètes. Ceci découle d'une carence de l'information contenue dans les rapports archéologiques.

7.3 APPLICATION DES RÉSULTATS A L'AIRE D'ÉTUDE ET PRÉSENTATION DU TABLEAU DES CRITÈRES DE DÉTERMINATION DES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUES

Tel que stipulé précédemment, l'application des résultats de l'analyse des données archéologiques doit tenir compte des ressemblances et des différences ayant rapport avec les divers milieux écologiques compris dans l'aire d'étude.

L'aire d'étude considérée dans le présent rapport présente plusieurs dissimilitudes avec les régions avoisinantes. Ainsi, le secteur côtier concerné par cette étude présente des caractéristiques très différentes par rapport aux secteurs côtiers situés en amont (Mingan - Havre-Saint-Pierre) et en aval (Natashquan-Kégashka). En effet, la structure géologique de la roche en place détermine une côte en indentation et un platier rocheux dans les zones intertidales qui localisent des récifs et flots très nombreux. Les rares dépôts meubles indiquent qu'il y a absence de terrasses littorales et de deltas qui caractérisent les secteurs avoisinants.

Le tableau 8 présente les critères de détermination des zones de potentiel archéologique. L'analyse des données archéologiques a amené la constitution de critères spécifiques (caractères gras). L'ajout de critères généraux (caractères ordinaires) a permis de compléter le tableau.

TABLEAU 7: RÉSULTATS DE L'ANALYSE ET DE LA COMPILATION DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

ALTITUDE (mètres)	AMÉRIINDIENS PRÉHISTORIQUE		AMÉRIINDIENS HISTORIQUE		EURO-QUÉBÉCOIS		TOTAL	
	NOMBRE DE SITES	(%)	NOMBRE DE SITES	(%)	NOMBRE DE SITES	(%)	NOMBRE DE SITES	(%)
0 à 15	21	47,7	15	93,8	7	100	50	74,6
16 à 25	13	29,5	-	-	-	-	14	20,9
26 et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
indéterminée	10	22,7	1	6,2	-	-	3	4,5
total	44	100,0	16	100,0	7	100	67	100,0
PROXIMITÉ DU PLUS PROCHE PLAN D'EAU (mètres)								
0 à 25	15	34,1	15	93,8	4	57,1	34	50,7
251 à 500	8	18,2	-	-	-	-	8	12,0
plus de 500	4	9,1	-	-	-	-	4	6,0
indéterminée	17	38,6	1	6,2	3	42,9	21	31,3
total	44	100,0	16	100,0	7	100,0	67	100,0
EN BORDURE D'UNE RIVIÈRE								
total	16/44	36,4	7/16	43,7	-	-	23/67	34,3
SUR LE LITTORAL								
total	22/44	50	7/16	43,7	6/7	85,7	35/67	52,2
PRÈS D'UN ESTUAIRE								
total	12/44	27,3	2/16	12,5	-	-	14/67	52,2
INSULAIRE								
DÉPÔTS DE SURFACE								
Sable	1	2,3	8	50,0	-	-	9	13,4
Sables littoraux	32	72,7	-	-	2	28,6	34	50,7
Sable et gravier	3	6,8	-	-	-	-	3	4,5
Sable sur argile	1	2,3	1	6,3	-	-	2	3,0
Gravier	1	2,3	-	-	-	-	1	1,5
Affleurements rocheux et roc	3	6,8	3	18,7	-	-	6	8,9
Indéterminée	3	6,8	4	25,0	5	71,4	12	17,9
TOTAL	44	100,0	16	100,0	7	100,0	67	100,0
DRAINAGE								
Bon	31	70,5	9	56,3	-	-	40	59,7
Mauvais	1	2,2	3	18,7	-	-	4	6,0
Indéterminée	12	27,3	4	25,0	7	100,0	23	34,3
TOTAL	44	100,0	16	100,0	7	100,0	67	100,0

TABEAU 8: CRITÈRES DE DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

POTENTIEL Paramètres	ÉLEVÉ (A)	MOYEN (B)	FAIBLE (C)
ALTITUDE	0 à 15 mètres	16 à 25 mètres	Plus de 25 mètres
HYDROGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> -Bord de la mer (littoral) -Bords des rivières importantes -Baie abritées -Zone de confluence -Proximité de plans d'eau (moins de 250 m) 	<ul style="list-style-type: none"> -Proximité d'une embouchure rivière -Cours d'eau moindre importance -Eloignement des plans d'eau (251 à 500 m) 	<ul style="list-style-type: none"> -Petits cours d'eau -Voies non navigables -Tourbière, marécages -Eloignement des plans d'eau (+ de 500 m)
TOPOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> -Terrain horizontal ou de pente faible -Plages et paléo-plages -Bords de terrasses marines et fluviales 	<ul style="list-style-type: none"> -Terrain ondulés -Pente modérée -Petits escarpements 	<ul style="list-style-type: none"> -Terrains vallonnés -Pente forte -Falaise
DRAINAGE	<ul style="list-style-type: none"> -Bon -Infiltration rapide 	<ul style="list-style-type: none"> -Moyen -Ruissellement occasionel 	<ul style="list-style-type: none"> -Mauvais -Infiltration lente -Ruissellement continuél
DÉPOTS DE SURFACE	<ul style="list-style-type: none"> -Sables littoraux -Sable, gravier -Dépôts fluvio-glaciaires, glacio-lacustres et fluviales 	<ul style="list-style-type: none"> -Sable sur argile -Gravier -Till mince sur roc 	<ul style="list-style-type: none"> -Affleurements rocheux -Argile
VÉGÉTATION	<ul style="list-style-type: none"> -Couvert forestier -Végétation riparienne 	<ul style="list-style-type: none"> -Couvert très ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> -Terrains dénudé -Tourbières
FAUNE	<ul style="list-style-type: none"> -Proximité d'habitats fauniques abondants et diversifiés (chasse, pêche, cueillette) 	<ul style="list-style-type: none"> -Habitats fauniques plus dispersés et moins diversifiés 	<ul style="list-style-type: none"> -Eloignement des habitats fauniques -Dispersion des ressources
ACCESSIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> -Bonne accessibilité à partir des plans d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> -Accessibilité moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> -Accessibilité nulle

8 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE AMÉRINDIEN ET INUIT (PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUES)

8.1 LOCALISATION DES ZONES DE POTENTIEL

Du nord au sud, de nombreuses rivières sillonnent le territoire étudié. Ces cours d'eau, qui se jettent pour la plupart dans le Saint-Laurent, sont alimentés par de grands lacs situés immédiatement au nord de l'aire d'étude. Règle générale, ces cours d'eau sont riches en ichtyofaune et le fait qu'ils relient d'importants systèmes de lacs à la mer les rendent d'autant plus favorables à une exploitation humaine.

Les vallées localisant ces cours d'eau favorisent, par leur protection des vents dominants et leur humidité, le développement des espèces arborescentes. Ailleurs, sur les collines environnantes, la végétation est prostrée et ne procure pas d'abri efficace pour la faune comme pour les groupes humains. Les concentrations d'arbres procurent par ailleurs une matière première utilisable par l'homme et déterminent les endroits où le potentiel faunique terrestre est le plus fort et le plus varié dans l'aire d'étude.

Les secteurs riverains des rivières ont été qualifiés comme possédant un fort ou moyen potentiel pour l'occupation humaine. Les critères utilisés pour distinguer le potentiel des différentes zones sont: l'importance du cours d'eau, sa facilité à être navigué, son potentiel piscicole et les caractéristiques physiques et géographiques des secteurs riverains (dépôts meubles, altitude, etc.). Les endroits abrités présentant une micro-topographie plane et qui sont facilement accessibles à partir du cours d'eau ont été classés de fort potentiel. Ils correspondent le plus souvent aux petites étendues boisées localisées sur des placages de matériaux marins fins (limons-argiles). Les secteurs présentant

des caractéristiques riveraines légèrement plus contraignantes sont considérées comme présentant un potentiel moyen. Il s'agit des secteurs de till sur roche, à micro-topographie bosselée. Ils sont généralement moins densément boisés. Le plus souvent, leur accessibilité au cours d'eau est plus difficile (pente moyenne des talus riverains) et ils localisent ponctuellement des déficiences de drainage.

Le rivage côtier a généralement été classé comme faible, à l'exception des baies donnant accès aux cours d'eau importants. La topographie le long de la côte est généralement inégale et contraignante et les matériaux superficiels sont minces (le roc domine). L'indentation de la côte implique des contournements nombreux sur terre et l'accessibilité du littoral par la mer est difficile. En effet, la zone intertidale comporte très souvent un long platier à très faible profondeur qui détermine des récifs et limite, à marée basse, la circulation des embarcations. De plus, lors de grands vents, les platiers favorisent le déferlement des vagues.

8.2 ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Vingt-trois zones de potentiel fort et moyen ont été délimitées pour toute la superficie de l'aire d'étude.

Quinze zones ont été classées comme révélant un potentiel fort (A). Elles totalisent une superficie de 15,64 km carrés ou 9,2% de la superficie totale de l'aire d'étude (170 km carrés).

Huit zones de potentiel moyen (B) ont été déterminées. Ces zones couvrent une superficie de 5,8 km carrés ou 3,4% de la superficie totale de l'aire d'étude.

Tous les espaces non cartographiés comme potentiel fort ou moyen correspondent à un potentiel faible (C), où la probabilité de retrouver des vestiges d'occupations humaines anciennes est minime. Le potentiel faible couvre une superficie de 148,56 km carrés ou 87,4% de la superficie totale de l'aire d'étude.

Le tableau 9 présente individuellement la superficie de chaque zone de potentiel fort et moyen ainsi que les critères discriminants qui ont conduit à leur détermination.

TABLEAU 9: ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE AMÉRINDIENS)

ZONE	ALTITUDE (plan d'eau) (mètres)	SUPERFICIE (km ²)	TOPONYME	LOCALISATION	MATÉRIAUX SUPERFICIELS	CRITÈRES DISCRIMINANTS
B1	- de 10	0,23	Lac à Pierre Lac Salé	Rive gauche de l'exécutoire du lac à Pierre (source Lac Salé)	Limons-argiles sur roche en place (placage)	-Proximité Baie Johan-Beetz -Micro-topographie plane et ondulée -Potentiel faunique (pisci- cole et terrestre) -Secteur abrité (boisé)
A2	- de 15	1,0	Lac Salé	Rive gauche du Lac Salé	Limons-argiles, quelques secteurs de roche en place	-Adjacent à Baie Johan-Beetz lien direct -Topographie plane -Cours d'eau majeur -Potentiel faunique de boisé
A3	- de 10	0,22	Baie Johan- Beetz	Site du village rive droite	Till sur roche en place, sable et graviers	-Dans les endroits moins per- turbés Baie abritée Potentiel pour la sauvagine
A4	- de 15	0,45	Baie Johan- Beetz	Site du village rive gauche	" "	-Dans les endroits moins per- turbés Baie abritée
A5	- de 20	0,69	Baie Quétachou	Echancrure ouest de la Baie Quétachou	Limons-argiles sur roche en place et roche en place	-Baie importante -Secteur abrité -Boisé -Potentiel faunique de boisé -Topographie plane -Sentier utilisé actuellement
A6	- de 15	0,76	Baie Quétachou	Echancrure ouest de la Baie Quétachou	Limons-argiles	-Idem

ZONE	ALTITUDE (plan d'eau) (mètres)	SUPERFICIE (km ²)	TOPONYME	LOCALISATION	MATÉRIAUX SUPERFICIELS	CRITÈRES DISCRIMINANTS
A7	- de 15	0,56	Baie Quétachou	Echancrure ouest de la Baie Quétachou	Roche en place et till	-Baie importante -Sentier utilisé -Topographie plane et ondulée
A8	- de 20	0,19	Baie Quétachou	Echancrure ouest de la Baie Quétachou	Till et till sur roche en place	-Secteur utilisé actuellement -Potentiel dans les zones non perturbées
B9	- de 25	1,58	Baie Quétachou	Echancrure ouest de la Baie Quétachou	Till sur roche et roche en place	-Micro-topographie bosselée -Secteur localement abrité -Présence de boisé (potentiel faunique) -Baie importante
A10	- de 20	0,22	Baie Quétachou	Echancrure est de la Baie Quétachou	Limons-argiles, roche en place	-Topographie plane -Boisé -Potentiel piscicole (chutes) -Protection par le boisé -Rive de la rivière Quétachou donnant accès au lac Béland
B11	- de 20	0,24	Baie Quétachou	Echancrure est de la Baie Quétachou	Till sur roche en place	-Baie importante -Exutoire de la rivière -Micro-topographie bosselée
B12	- de 20	0,77	Rivière Quétachou	Rives de la rivière Quétachou	Roche en place et till	-Possibilité d'installation localisée
B13	- de 20	2,12	Baie Quétachou	Echancrure est de la Baie Quétachou	Till sur roche en place	-Terrain inégal -Possibilité d'installation localisée -Quelques secteurs boisés et abrités -Baie importante

ZONE	ALTITUDE (plan d'eau) (mètres)	SUPERFICIE (km ²)	TOPONYME	LOCALISATION	MATÉRIAUX SUPERFICIELS	CRITÈRES DISCRIMINANTS
A14	- de 15	1,41	Rivière Drucourt	Rive droite de la rivière Drucourt	Till et till sur roche en place	-Topographie plane et ondulée -Quelques secteurs abrités -Potentiel piscicole (rapide) -Bon drainage -Cours d'eau important donnant accès à de grands lacs de tête
B15	- de 15	0,15	Rivière Drucourt	Rive droite de la rivière Drucourt	Till sur roche en place	-Micro-topographie bosselée -Petit secteur abrité (boisé) -Potentiel piscicole -Cours d'eau important
B16	- de 20	0,47	Rivière Drucourt	Rive droite de la rivière Drucourt	Till sur roche en place	-Petit vallon donnant sur la rivière Drucourt -Quelques secteurs abrités (boisés) -Quelques secteurs humides -Potentiel pour les petits mammifères
A17	- de 20	0,27	Rivière Watshishou	Rive droite de la rivière Watshishou	Till et till sur roche en place	-Cours d'eau important -Possibilité d'installation -Micro-topographie plane -Potentiel faunique (piscicole)
A18	- de 15	0,77	Rivière Watshishou	Rive droite de la rivière Watshishou	Till et till sur roche en place	-Idem précédemment
B19	- de 25	0,23	Rivière Watshishou	Rive gauche de la rivière Watshishou	Roche et till sur roche en place	-Cours d'eau important -Accès à des lacs de tête importants -Topographie bosselé -Potentiel piscicole

ZONE	ALTITUDE (plan d'eau) (mètres)	SUPERFICIE (km ²)	TOPONYME	LOCALISATION	MATÉRIEAUX SUPERFICIELS	CRITÈRES DISCRIMINANTS
A20	- de 20	0,99	-	Tributaire de la Baie Pontbriand	Roche en place et till sur roche en place	-Quelques secteurs abrités (boisés) -Potentiel piscicole et po- tentiel pour petits mammi- fères
A21	- de 15	1,28	-	Baie Jalobert (tributaire)	Limons et argiles	-Secteur plat -Boisé -Potentiel pour petits mammifères -Petits ruisseaux
A22	- de 20	0,57	-	Baie Jalobert (tributaire)	Limons et argiles	-Idem
A23	- de 20	6,26	Rivière Pashashibou	Rives de la rivière Pashashibou	Limons et argiles et till sur roche en place	-Cours d'eau majeur -Accès vers un lac de tête important (Lac Costebelle) -Topographie plane -Boisé présentant un potentiel pour la faune terrestre -Potentiel piscicole de la rivière et sauvagine -Secteurs abrités -Nombreux secteurs bien drainés

9 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE EURO-QUÉBÉCOIS

9.1 CRITÈRES DISCRIMINANTS

Le cas de l'occupation euro-québécoise est particulier dans le sens où celle-ci s'est presque toujours limitée à la côte, l'exploitation des ressources marines étant largement privilégiée.

Dans le cas présent, c'est essentiellement le potentiel faunique qui prévaut compte tenu que les moyens techniques de ces groupes permettaient la construction d'abris solides.

Dans les faits, la documentation confirme ce postulat en indiquant que toutes les rivières importantes ont été exploitées de façon relativement constante.

9.2 ZONES DE POTENTIEL

Cinq zones de potentiel fort (A) ont été délimitées dans l'aire d'étude. Ces zones couvrent une superficie de 5,33 km carrés ou 3,1% de la superficie totale de l'aire d'étude.

Un potentiel moyen (B) a été déterminé pour deux zones. Celles-ci couvrent une superficie de 2,7 km carrés ou 1,6% de la superficie totale de l'aire d'étude.

Un potentiel faible (C) constitue le reste de l'aire d'étude et correspond à 162,0 km carrés ou 95,2% de la superficie totale de l'aire d'étude.

Le tableau 10 présente individuellement, la superficie de chaque zone et les critères discriminants retenus.

TABLEAU 10: ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (EURO-QUÉBÉCOIS)

ZONE	ALTIITUDE (plan d'eau) (mètres)	SUPERFICIE (km ²)	TOPONYME	LOCALISATION	CRITÈRES DISCRIMINANTS
A1	- de 10	0,85	Baie Johar- Beetz Lac à Pierre	Rives gauche et droite	Potentiel faunique (piscicole, terrestre et sauvagine) Secteur abrité Baie importante Données historiques
A2	- de 15	1,75	Baie Quétaçhou	Rives droite et gauche	Potentiel faunique (piscicole, terrestre et sauvagine) Secteur abrité Baie importante Données historiques
A3	- de 10	0,65	Havre et Baie Watshishou	Rives droite et gauche	Potentiel faunique (piscicole, terrestre et sauvagine) Secteur abrité Baie importante Données historiques
A4	- de 10	0,81	Baie de la rivière Petite Watshishou	Rives droite et gauche	Potentiel faunique (piscicole, terrestre et sauvagine) Secteur abrité Baie importante Données historiques
B5	- de 10	1,45	Baie Pontbriand	Rives droite et gauche	Potentiel faunique (piscicole, terrestre et sauvagine) Secteur abrité Baie importante
B6	- de 15	1,23	Baie Jalobert	Rives droite et gauche	Potentiel faunique (piscicole, terrestre et sauvagine) Secteur abrité Baie importante

ZONE	ALTITUDE (plan d'eau) (mètres)	SUPERFICIE (km ²)	TOPONYME	LOCALISATION	CRITÈRES DISCRIMINANTS
A7	- de 15	1,27	Rivière Pashashibou	Rives droite et gauche	Potentiel faunique (piscicole, terrestre et sauvage) Secteur abrité Données historiques Baie importante

10 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données environnementales et culturelles (archéologie, ethno-histoire et histoire) disponibles pour la région de l'aire d'étude a permis de délimiter 30 zones de potentiel fort et moyen (23 zones pour la période préhistorique et 7 pour la période euro-québécoise.

Il est recommandé qu'un inventaire archéologique soit entrepris dans ces zones préalablement au début des travaux de construction routière afin d'éviter la destruction d'éventuels sites archéologiques.

Les activités d'inventaire comprendront des sondages pratiqués systématiquement ou par échantillonnage ainsi qu'une inspection visuelle dans les zones de potentiel fort (A) et moyen (B).

Une vérification visuelle des zones de potentiel faible (C) devrait également être réalisée. Bien que la probabilité de trouver des vestiges d'occupation humaine ancienne soit faible dans ces zones, cela n'exclue pas la possibilité d'y découvrir des endroits présentant un potentiel non révélé par l'analyse théorique. Les baies où se jettent les cours d'eau mineurs en sont un exemple. Un échantillonnage de ces zones devrait être archéologiquement sondé.

L'évaluation et la cartographie des sites archéologiques éventuellement découverts, devraient être incluses dans cet inventaire. Des données complémentaires concernant l'environnement écologique et physique devraient également être colligées.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

. ENVIRONNEMENT (ancien et actuel)

AUDET, R., 1978 a. Description sommaire de la végétation de la Moyenne et Basse-Côte-Nord. Hydro-Québec, Montréal, Québec, 48 p.

1978 b. Inventaire aérien de l'ensemble du bassin versant de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord. Hydro-Québec, Montréal, Québec, 42 p.

1979. Habitats des ongulés de la Côte-Nord. Hydro-Québec, Montréal, Québec.

BANFIELD, A.W.F., 1977. Les mammifères du Canada. Musées nationaux du Canada et Presses de l'Université Laval, 406 p.

BOULANGER, S., 1984. Étude générale de la Côte-Nord. Délimitation et description des unités de paysages. Hydro-Québec, Montréal, Québec, 30 p.

BOUDREAU, F. et BRISSON, D., 1983. Observations sur la distribution et l'habitat de l'orignal en Moyenne et Basse-Côte-Nord, Série de l'inventaire du capital-naturel 2, Ministère de l'Environnement, Québec.

DRYADE INC., 1983. Cartographie du couvert végétal de la Moyenne et Base-Côte-Nord par interprétation d'images de satellite accentuées. Hydro-Québec, Montréal, Québec, 36 p. + annexes.

- DUBOIS, J.M., 1977. La déglaciation de la Côte-Nord du Saint-Laurent, analyse sommaire. Géographie physique et Quaternaire, vol. XXXI, no 3-4.
- ENVIRONNEMENT ILLIMITÉ, 1982. Élaboration et validation des clés d'interprétation de cartes écologiques. Hydro-Québec, Montréal, Québec, 3 volumes.
- GODFREY, W.E., 1972. Encyclopédie des oiseaux du Québec, Edition de l'Homme, 663 p.
- HILLAIRE-MARCEL, C., 1979. Les mers post-glaciaires du Québec: quelques aspects. Thèse de doctorat d'État. Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, 2 vol.
- LAMOTHE, P. et DUBÉ, V., 1979. Étude préliminaire des rivières de la Côte-Nord. Description de la sauvagine de la Moyenne et Basse-Côte-Nord. Hydro-Québec, Montréal, Québec, 19 p. + annexes.
- LAVOIE, G., 1984. Contribution à la connaissance de la flore vasculaire et invasculaire de la Moyenne et Basse-Côte-Nord, Québec/Labrador. Provencheria 17, Université Laval, Québec, 149 p.
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, 1985. Évaluation environnementale. Ponts et ponceaux. Route 138. Tronçon Baie Johan-Beetz / Rivière Pashashibou. Service de l'environnement, 20 p. + annexes.
- MORNEAU, F., 1985. Étude géomorphologique du corridor de la route 138 entre Baie Johan-Beetz et la rivière Pashashibou. Service de l'environnement, Ministère des Transports du Québec, 6 p. + annexes.
- PARENT, M. et AL., 1985. Paléogéographie du Québec méridional entre 12500 et 8000 ans B.P. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XV, nos 1-2, p. 17-38.
- RICHARD, P.J.H., 1985. Couvert végétal et paléo-environnements du Québec entre 12000 et 8000 B.P. L'habitabilité dans un milieu changeant. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XV, nos 1-2, p. 39-56.

. ETHNO-HISTOIRE ET HISTOIRE

BARKAM, S. de L., 1980. A note on the strait of Belle-Isle during the period of Basque contact with Indians and Inuit. Etudes Inuit, vol. 4, nos 1-2, p. 51-58.

BÉLANGER, Mgr. R., 1971. Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 162 p.

1973. De la Pointe de tous les diables au Cap Grincedents. Toponymie historique et actuelle de la Côte-Nord, Bélisle, Québec, 165 p.

BLONDIN, D., 1982. Archipel de Mingan. L'occupation humaine d'origine européenne. Ministère des Affaires culturelles, Québec, 120 p.

BOUCHARD, S., 1977. Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan. Mathieu Mestokosho. Série Cultures Amérindiennes, Ministère des Affaires culturelles, 131 p.

CHAREST, P., 1975. "Les ressources naturelles de la Côte-Nord du Saint-Laurent ou la richesse des autres; une analyse diachronique", dans Recherches amérindiennes au Québec, vol. V, no 2, pp. 35-53.

1976. Stratégies d'adaptation généralisées et écosystèmes spécialisés, le cas de la Côte-Nord du Golf Saint-laurent. Cahiers d'Anthropologie de l'Université Laval, vol. I, p. 19-49.

DOMINIQUE, R. et DESCHENES, J.G., 1980. Bibliographie Montagnais-Naskapi. Ministère des Affaires culturelles, Québec, 113 p.

- FRENETTE, J., 1980. Le poste de Mingan au XIXe siècle: cycles annuels des Montagnais et politiques de la compagnie de la Baie d'Hudson. Thèse de M.A., Université Laval, 122 p.
- FORTIN, J., 1979. Rapport historique sur la Minganie, Postes de traite. Ministère des Affaires culturelles, 42 pages photocopiées et tableaux.
- HUARD, V., 1897. Labrador et Anticosti. Journal de voyage, histoire, topographie, pêcheurs Canadiens et Acadiens, Indiens Montagnais, Montréal, Beauchemin, 505 pages.
- LEACOCK, E., 1954. The Montagnais "Hunting Territory" and the fur trade. American Anthropologist, memoir 78, 59 p.
1969. The Montagnais-Naskapi band. dans: Contributions to Anthropology: band societies Davis Damas Ed. National Museums of Canada bulletin, 228 p.
1981. The Montagnais-Naskapi of the 17th century: social relations and values. Handbook of North American Indians, vol. VI, Smithsonian Institution, Washington, D.C.
- MARTIJN, C., 1980 La présence inuit sur la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent à l'époque historique. Etudes Inuit, vol. 4, nos 1-2, p. 105-125.
- PARENT, R., 1978. Inventaire des nations amérindiennes au début du XVIIe siècle. Recherches amérindiennes au Québec, vol. 7, nos 3-4, p. 5-19.
- PELLETIER, C., 1972. Localisation et migration des bandes indiennes et esquimaudes sur la Côte-Nord, Québec. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

- ROGERS, E.S., 1964. The eskimo and indian in the Quebec-Labrador peninsula dans: Le Nouveau-Québec. J. Malaurie et J. Rousseau éditeurs. Paris, Mouton, p. 211-249.
- ROGERS, E.S. et LEACOCK, E., 1981. Montagnais-Naskapi dans: Handbook of North American Indians, vol. VI. Smithsonian Institution, Washington D.G.
- ROUILLARD, E., 1908. La côte-Nord du Saint-Laurent et le Labrador canadien. Québec, Laflamme et Proulx, 188 p.
- SANTERRE, L.A., 1971. De Tadoussac à Sept-Iles. Montréal, Leméac, 172 p.
- SPECK, F., 1931. Montagnais-Naskapi bands and early eskimo distribution in Labrador Peninsula. American Anthropologist vol. 33, p. 557-600.
- TRUDEL, F., 1978a. "Les Inuits du Labrador Méridional face à l'exploitation canadienne et française des pêcheries (1700-1760)", in Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 31, no 4, pp. 481-501.
- 1978b. "Les Inuits face à l'expansion commerciale européenne dans la région du détroit de Belle-Isle au 16e siècle et au 17e siècle", Recherches amérindiennes au Québec, VII, 3-4, pp. 49-59.
- VIGNEAU, P., 1969. Un pied d'ancre: Journal de Placide Vigneau (1842-1926), édité par Gérard Gallienne, Québec, Imprimerie Le Quotidien, 311 p.
- VOORHIS, E., 1930. Historics forts and Tradind posts on the French regime and the English fur trading compagnies. Ottawa, Department of Interior.

. ARCHÉOLOGIE

ARCHEOTEC INC., 1979. Etude de l'utilisation des ressources du territoire de la Romaine, de la période préhistorique à la période contemporaine. Hydro-Québec, Montréal, Québec.

CASTONGUAY. D. et CHEVRIER, D., 1976. Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord. Ministère des Affaires culturelles, Québec, 157 p.

CHEVRIER, D., 1975. L'archéologie préhistorique sur la Moyenne et la Basse-Côte-Nord. Recherches amérindiennes au Québec, vol. V, no 2, p. 24-30.

1977. La préhistoire de la région de la Moisie. Cahiers du Patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, 376 p.

1978 b. La côte-Nord du Saint-Laurent. Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1-2, p. 75-86.

1978c. Sauvetage archéologique sur la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent entre Jupitagon et La Romaine. Ministère des Affaires culturelles, Québec, 34 p.

ETHNOSCOPE INC., 1981. Étude de potentiel et inventaire archéologiques du Lac Robertson, Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent. Hydro-Québec, Montréal, Québec.

GROISON, D., 1985. Blanc-Sablon et le Paléo-Indien au détroit de Belle-Isle. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XV, nos 1-2, p. 127-134.

LALIBERTÉ, M., 1978. La forêt boréale. Recherches amérindiennes au Québec, vol. VII, nos 1-2, p. 87-98.

SAMSON, G., 1979a. Rapport de reconnaissance du territoire de chasse des Montagnais de Mingan. Lacs Brûlé, Lozeau et rivière Romaine. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

1979 b. Rapport de la recherche archéologique dans le cadre de l'étude de localisation et d'impact sur l'environnement du prolongement de la route 138 entre Havre Saint-Pierre et Baie Johan-Beetz, comté de Duplessis. Ministère des Affaires culturelles, Québec, 77 p.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 297